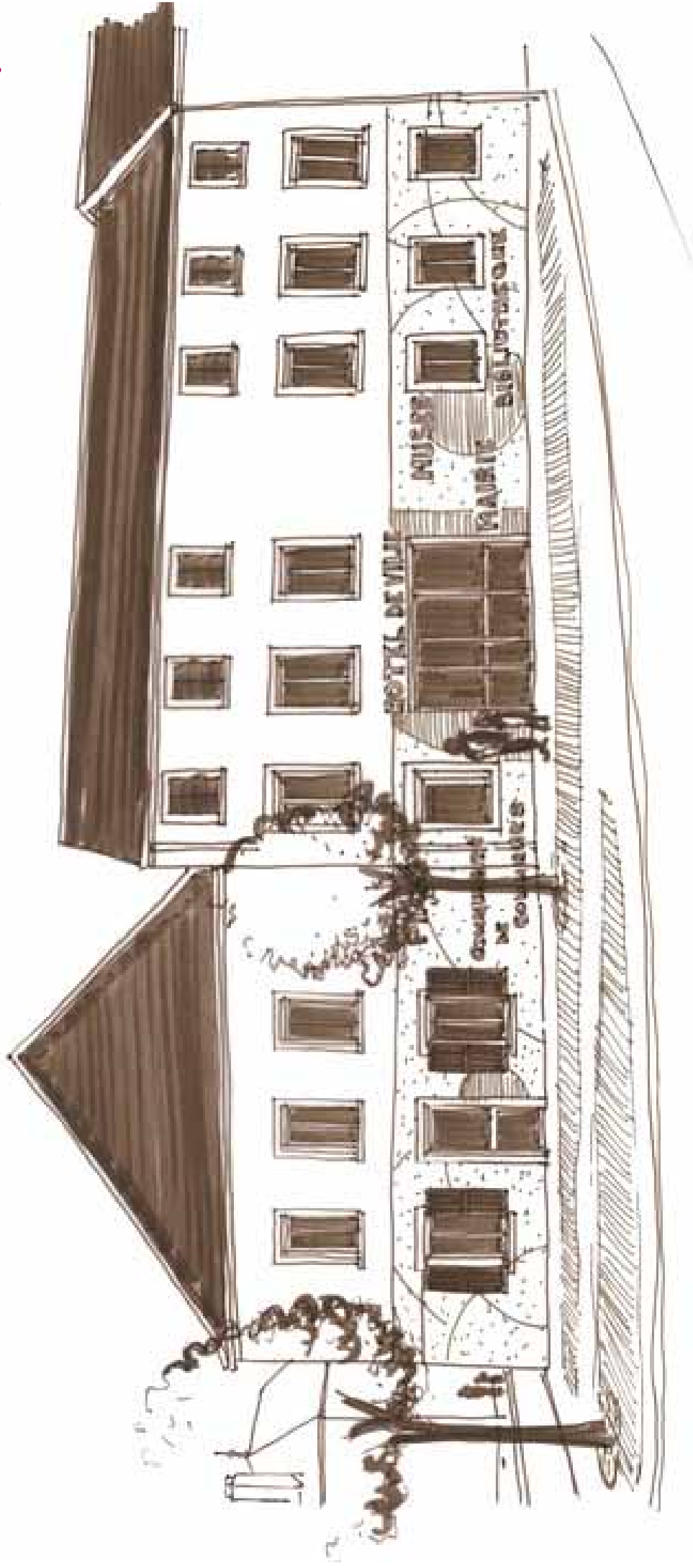


# *Saint Bonnet De Joux*



## Le Maire et le Conseil Municipal

*Vous invitent à la cérémonie des vœux  
le Vendredi 15 Janvier 2016 à 19h00  
à la Salle Polyvalente  
de Saint Bonnet de Jouy.*

*A cette occasion seront remises  
les médailles départementales  
à Jacques Lecoq, Maire Honoraire  
ainsi qu'à différents élus  
et employés municipaux.*

### Sommaire

Page 2  
Municipalité

Page 14  
Projets - Travaux

Page 19  
Enfance - Jeunesse

Page 21  
Renseignements pratiques  
et Calendrier 2016

Page 26  
Santé - Social

Page 32  
Culture

Page 35  
Tourisme

Page 37  
Associations

Page 43  
EuroCharolais

Magazine Annuel d'Informations Municipales  
Directeur de publication : Josiane Corneloup  
Conception & Impression : Esprit'Com 09 52 44 43 39  
Crédits photos : Michèle Presenti - Josette Griffon (Les Conscrits) - Patrick Pagès  
Parution : Décembre 2015



## Edito

Chères Bonnetoises, chers Bonnetois,

Etat d'urgence, Deuil National, Réunion de crise, Guerre, autant de mots qui évoquent la gravité du moment ; l'année se termine comme elle a commencé, plus dure encore ; une nouvelle fois, la barbarie s'invite, bafouant les valeurs de notre République. Plus que jamais nous devons nous mobiliser, rester unis, solidaires, ne jamais céder, ne jamais plier face à l'ignominie.

Chacun à notre place, donnons au quotidien le meilleur de nous-mêmes, efforçons nous sans cesse d'améliorer les relations humaines et notre cadre de vie collective pour faire battre le cœur de notre République ; cela est valable pour la communauté nationale comme pour la communauté d'un village.

Saint Bonnet de Joux est une commune pleinement vivante lorsque ses habitants se retrouvent lors de la fête patronale, de la fête de la musique, lorsque les enfants des écoles lisent un message de paix lors d'une cérémonie commémorative, lorsque des bénévoles animent notre cité.

Je vous laisse chers Bonnetoises, Bonnetois découvrir votre bulletin municipal ; article après article voyez comment des adjoints, des conseillers municipaux, des agents communaux, des bénévoles associatifs, tout simplement des Bonnetois de bonne volonté s'engagent pour faire vivre notre commune ; chacun s'attache à remplir sa mission au mieux, avec enthousiasme ; cela demande de se parler, de s'écouter, de se respecter. Je souhaite leur rendre un hommage appuyé.

Petits ou grands travaux, actions invisibles ou au contraire d'envergure, nous avons besoin de toutes et tous pour écrire l'avenir de notre cité.

Merci également aux acteurs économiques, qu'ils soient agriculteurs, industriels, artisans ou commerçants qui contribuent à la création d'emplois et à la vitalité de notre commune.

Les nombreuses informations de ce bulletin sont désormais complétées par notre site internet ; n'hésitez pas à le consulter. Quelle que soit la qualité de l'outil numérique, il n'est pas là pour remplacer le contact humain ; alors n'hésitez pas à me contacter et à venir à ma rencontre en mairie autant que de besoin.

Un certain nombre de réalisations ont été conduites cette année ; nous avons notamment réalisé les travaux de réfection du toit de l'école maternelle, sécurisé son accès en créant un trottoir protégé ; 2015 a également vu la reconduction des nouveaux rythmes scolaires avec les activités périscolaires que nous avons pu maintenir gratuites pour les parents.

La route de Charolles a fait peau neuve ; l'enfouissement des réseaux, la création d'îlots et d'un trottoir rendent l'entrée du village plus agréable et plus sécuritaire ; des plantations seront réalisées prochainement.

De nouvelles parcelles ont été vendues au lotissement «les prés fleuris» ; l'attrait pour Saint Bonnet de Joux semble se confirmer par les achats et les nombreuses demandes de locations.

L'argent se fait rare ; malgré la baisse importante des dotations de l'État, nous mettons tout en œuvre pour maintenir nos investissements ; nous n'allons pas sombrer dans la morosité, dans l'immobilisme. Nous avons de nombreux projets à l'étude notamment :

- la réhabilitation de notre mairie, celle-ci pourrait éventuellement intégrer les services de la poste puisque vous l'avez constaté comme moi les horaires d'ouverture de notre bureau de poste ont été revus à la baisse ce qui porte préjudice au service rendu à la population.
- la réhabilitation de la gendarmerie en appartements à usage locatif est à envisager puisqu'elle vient d'être désaffectée en raison du regroupement des gendarmes à Charolles,
- la reconstruction de notre tennis,
- l'aménagement de notre bourg.

Tout ceci bien sûr dans le but d'être plus accueillant, plus attractif, d'attirer une nouvelle population, de nouvelles familles.

Vous comprendrez aisément que l'équation est difficile à résoudre : nous subissons une baisse majeure des dotations de l'État, nous ne voulons pas augmenter vos impôts, nous avons le souhait de maintenir notre commune à un niveau d'équipements et de services satisfaisants ; ceci ne pourra se faire sans l'obtention de subventions conséquentes que nous sommes bien décidés à aller chercher.

Vous êtes nombreux à être inquiets au regard de l'offre médicale sur notre commune ; je vous informe qu'après de nombreuses démarches difficiles dans le recrutement d'un médecin, l'horizon semble s'éclaircir un peu puisqu'un médecin généraliste pourrait rejoindre les docteurs ATCHIA et VAN BOMMEL dans la maison médicale au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

Je ne peux terminer cet éditorial sans vous parler d'intercommunalité et de la loi NOTRe promulguée le 7 août 2015 qui a pour objet de proposer une nouvelle organisation territoriale de la république ; la Communauté de Communes du Charolais à laquelle appartient notre commune pouvait rester en l'état avec ses 12 283 habitants puisqu'elle bénéficiait d'une dérogation, mais il n'en est rien ; le préfet vient de proposer un nouveau schéma départemental dans lequel la Communauté de Communes du Charolais et les communes de Marizy et du Rousset fusionneraient avec la Communauté de Communes du Val de Loire et la Communauté de Communes de Paray le Monial pour former un ensemble de 40 000 habitants, ce qui n'est pas sans m'interpeller au regard du délai de réflexion extrêmement court imposé par l'Etat ; en effet l'ensemble des communes doit délibérer avant le 15/12/2015. Il est difficile dans ce contexte d'évaluer aujourd'hui ce que sera l'avenir ; nous sommes au stade des supputations, des éventualités !

Nous approchons de cette fin d'année et des fêtes qui l'accompagnent ; ma pensée va vers les familles plus touchées que d'autres par la précarité, la maladie. J'ai toujours à cœur de porter une attention particulière au mot «solidarité». Ces moments entre nous sont importants. Je souhaite à chacun d'entre vous de passer de joyeuses fêtes en famille, avec ses voisins ou ses amis et vous adresse mes meilleurs souhaits pour l'année 2016.

Je vous attends nombreux à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le 15 janvier à 19h.

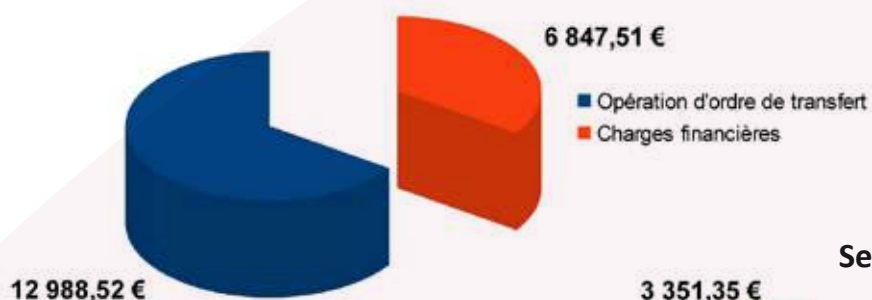
Merci de votre confiance, de vos encouragements, c'est notre énergie.

**Votre Maire**  
**Josiane CORNELOUP**

# Compte administratifs généraux 2014

## Budget Assainissement

### Section dépenses de fonctionnement



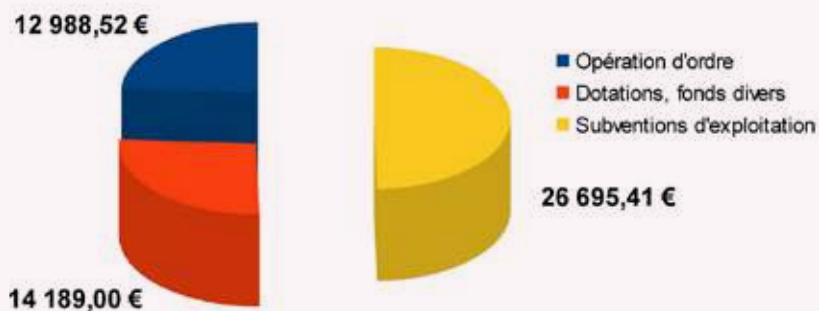
### Section recettes de fonctionnement



### Section dépenses d'investissement

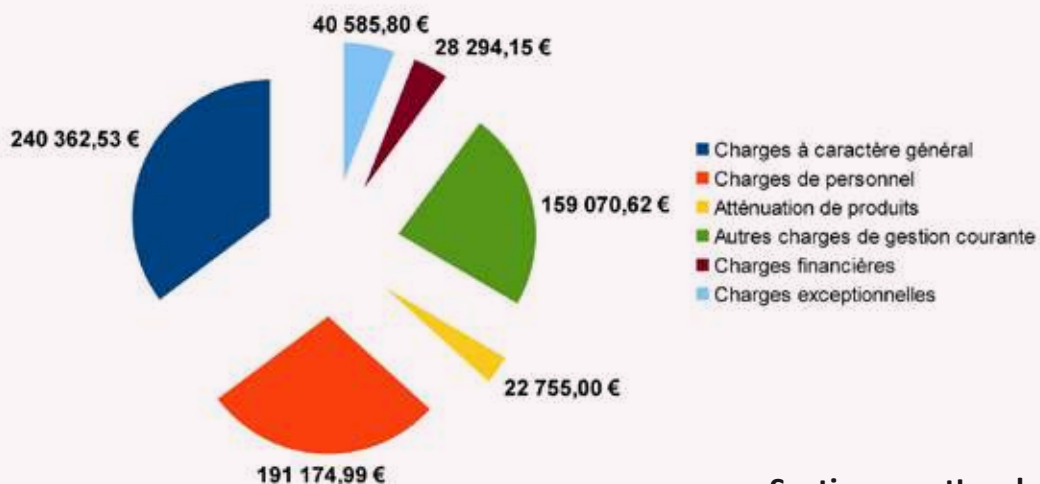


### Section recettes d'investissement

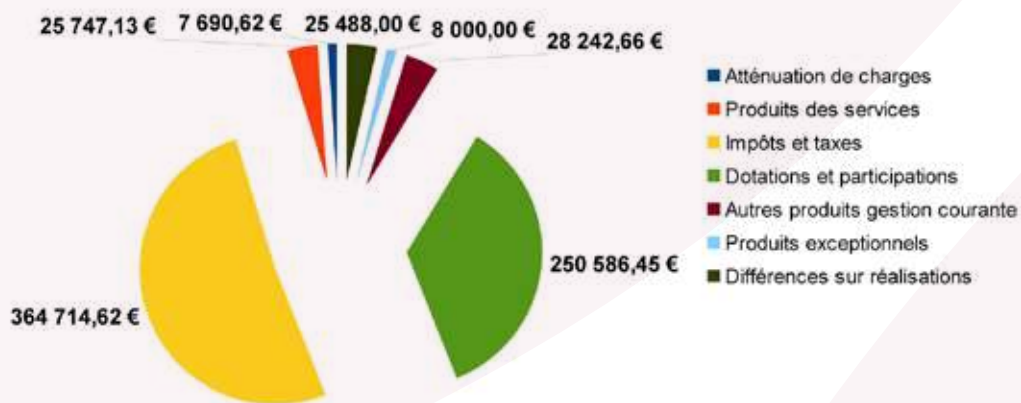


## Budget Commune

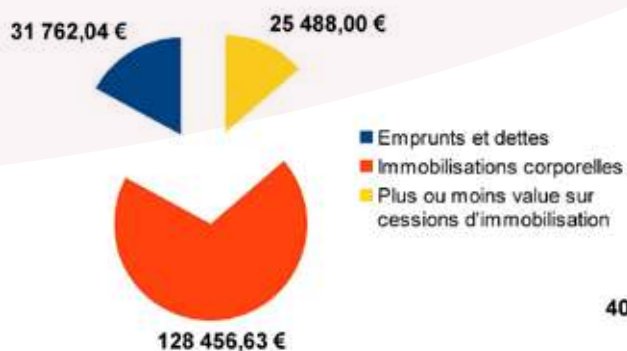
### Section dépenses de fonctionnement



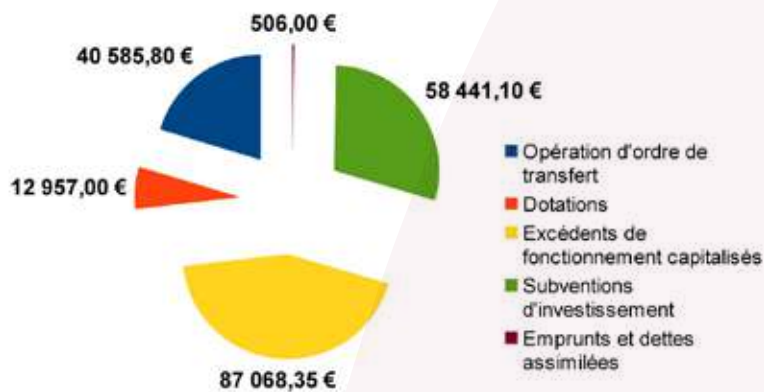
### Section recettes de fonctionnement



### Section dépenses d'investissement

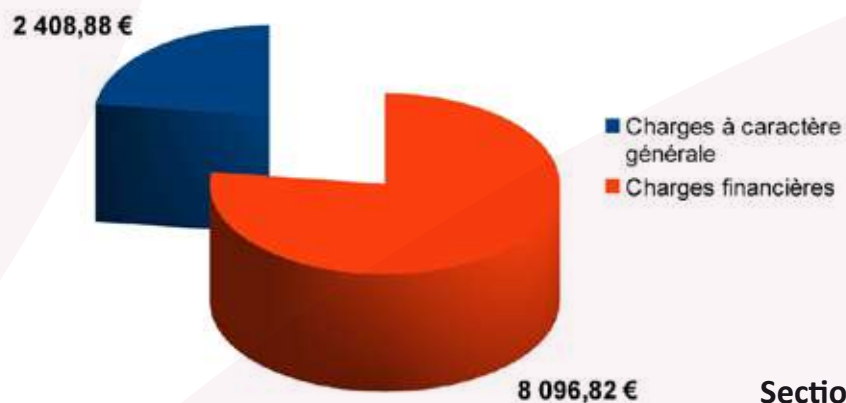


### Section recettes d'investissement



## Budget Maison Médicale

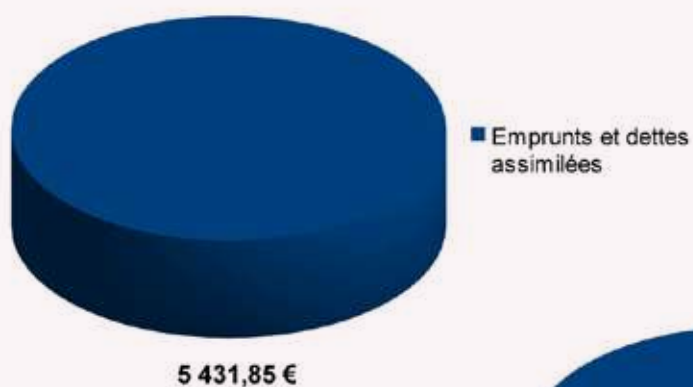
### Section dépenses de fonctionnement



### Section recettes de fonctionnement



### Section dépenses d'investissement

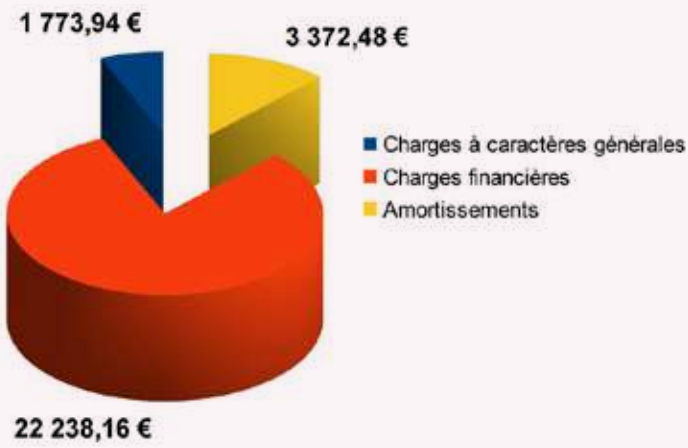


### Section recettes d'investissement



## Budget Résidence du Val de Joux

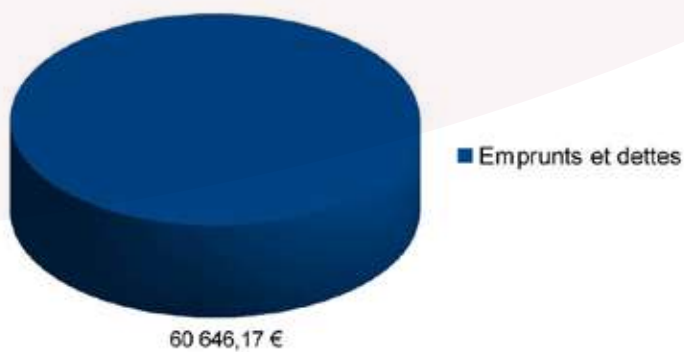
### Section dépenses de fonctionnement



### Section recettes de fonctionnement



### Section dépenses d'investissement



### Section recettes d'investissement





# Site internet

## stbonnetdejoux.fr un site incontournable

Depuis moins d'un an, la version 2 du site communal [stbonnetdejoux.fr](http://stbonnetdejoux.fr) a accueilli près de 50 000 visiteurs avec pas moins de 105 000 pages visitées.

En plus de la possibilité de pré-réservation de la salle des fêtes, du téléchargement de divers documents administratifs et culturels, des livrets sur les activités économiques et sur les associations de notre commune, menus de cantine etc, d'autres fonctionnalités ont été intégrées.

The screenshot shows the website's layout. On the left is a dark sidebar with the heading 'ACTUALITÉS' and a list of recent news items. The main content area features a large image of a park with a fountain, a welcome message, and a list of services. A small table in the top right corner lists the opening hours of the town hall. Two red-bordered callout boxes provide additional information: one points to the 'ACTUALITÉS' sidebar, and the other points to social media sharing icons at the bottom of the page.

**ACTUALITÉS**

- Défilé du 11 novembre
- Menus de la cantine scolaire semaines 46 et 47
- Siel Bien
- Modification des horaires de la Poste
- Darée de l'air recrute...
- Recherche de bénévoles au bénéfice des aînés
- Élagage le long des lignes ERDF
- Nouveaux services proposés par la Communauté de commune du charolais
- Format des photos et articles du site internet communal

Dates et Heures d'ouverture de la Mairie :

- Lundi et Vendredi : 9h à 12h30 - 12h30 à 17h
- Mercredi : 9h à 12h - 14h à 17h

La rubrique « **Actualités** » vous permet, quasiment en temps réel, de vous tenir au courant des animations, des informations municipales, départementales ou nationales communiquées en mairie.

**Bienvenue sur le site de Saint Bonnet de Joux !**

Saint Bonnet de Joux est une petite commune rurale de 850 habitants de Saône et Loire en Bourgogne du Sud. Elle est située au cœur du Pays Charolais-Brionnais, territoire candidat pour une inscription au Patrimoine de l'UNESCO au titre de la protection de son bocage et de ses paysages.

Le bourg est situé à 5 km de la Route Centre Est Atlantique entre Mâcon et Moulins. Elle est proche de Charolles (12 km), Paray Le Monial (25 km) et Cluny (25 km). Les gares TGV du Creusot-Montchanin et de Mâcon Loché sont à moins de 40 minutes en voiture.

Bien desservi par ces axes de transport, Saint Bonnet de Joux attire de nombreux touristes français et étrangers. Cette attractivité a favorisé le projet d'implantation à proximité d'un Center Parcs dans le territoire.

Son dynamisme et son attractivité ont permis de mettre en place un projet de développement économique, de

Les « **boutons de partage** » vous permettent de partager les Informations du site sur vos profils Facebook, Twitter ou Google +.

Pour faire vivre le site internet communal, vous pouvez envoyer les photos de vos manifestations avec un texte explicatif, en respectant les explications de l'article « format des photos et articles du site internet communal ».

N'hésitez pas à les faire parvenir par mail à la mairie : [mairie@stbonnetdejoux.fr](mailto:mairie@stbonnetdejoux.fr)

EN  
BREF  
EN  
BREF

## MICRO-CRÈCHE

Les travaux de la micro-crèche sont lancés. Financés par la Communauté de Communes du Charolais, ils commenceront mi-février 2016 pour se terminer en fin d'année 2016. Le bâtiment de 230 m<sup>2</sup>, situé près de la maternelle et la garderie, abritera la micro-crèche de 9 berceaux et une antenne du RIAM (Relais Intercommunal d'Assistantes Maternelles) sous le même toit.

Nous invitons les parents à s'inscrire dès maintenant en mairie pour obtenir une place à la micro-crèche dès son ouverture en septembre 2016.

# Etat civil 2015

Arrêté à la date du 26 Novembre 2015

## ■ Naissances hors commune

### Année 2014

Antonin et Emmy LAGRUE  
Rubens DUSSAUGE

le 21 Décembre 2014  
le 23 Décembre 2014

### Année 2015

Noah SARRAZIN  
Timéo BUSSELIER  
Noah WALTREGNY DUCROUX DUBOIS

le 23 Février 2015  
le 09 Mai 2015  
le 10 Juillet 2015



## ■ Mariages célébrés sur la commune

Anthony AUBLANC et Marylène BONNET

le 08 Août 2015



## ■ Décès

### Année 2014

Paul CANNET (83 ans)  
Michel BOUILLOT (76 ans)

le 22 Décembre 2014  
le 26 Décembre 2014

### Année 2015

Louis VEZANT (84 ans)  
Lucienne DOUARD (87 ans)  
Reine NOBLET (97 ans)  
Maurice COGNARD (79 ans)  
Jeanne FLICK née GUILLEMIN (90 ans)  
Andrée PIOLAT née ROLLAND (100 ans)  
Jean-Marie BALLIGAND (26 ans)  
Anne-Marie JUNIER née CHEMARIN (93 ans)  
Pierre CANARD (76 ans)  
Jean Marie DEGRANGES (90 ans)  
Lucien MICHEL (89 ans)  
Raymond MAZILLE (87 ans)  
Françoise Simone AUDUC née DESHAIRES (101 ans)  
Marie-Antoinette DUSSABLY (82 ans)

le 18 Janvier 2015  
le 23 Janvier 2015  
le 23 Février 2015  
le 13 Mars 2015  
le 13 Avril 2015  
le 16 Avril 2015  
le 19 Avril 2005  
le 04 Juillet 2015  
le 28 Août 2015  
le 1<sup>er</sup> Septembre 2015  
le 15 Septembre 2015  
le 25 Septembre 2015  
le 24 Novembre 2015  
Le 5 Décembre 2015



# Centre d'Incendie et de Secours

2015 a été pour le Centre de Secours Bonnetois une année stable en activité opérationnelle. Nous avons été sollicités approximativement 200 fois pour des interventions. Les interventions en ambulance sont toujours notre principale activité mais combien importante au regard de l'éloignement des hôpitaux.

La proximité des secours pompiers joue donc un rôle déterminant dans la prise en charge des personnes secourues et contribue de ce fait à amoindrir les conséquences sur la santé.

L'effectif avec 21 sapeurs-pompiers est en sensible augmentation. En 2015 nous avons recruté et formé 4 nouveaux sapeurs-pompiers.

Ils sont maintenant opérationnels car validés en Incendie et Secours à personnes dans les ambulances. Nous sommes en phase de recruter 2 nouveaux stagiaires début 2016.

**Notre besoin de recruter des volontaires est encore présent. Pourquoi pas vous ?**

**Si vous êtes intéressé, si vous avez des questions, si vous voulez découvrir l'activité de sapeur-pompier...N'hésitez pas à nous contacter ; cette démarche de découverte n'engage en rien.**



*« Intégrer le corps des sapeurs-pompiers, un intérêt individuel au service des autres »*

L'amicale des Sapeurs-Pompiers et tous les membres qui la composent vous remercient de l'accueil qui leur a été réservé ainsi que de votre générosité lors de leur passage pour la distribution des calendriers

**Le Lieutenant Yves JOURNET Chef de Centre ainsi que l'ensemble du personnel vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016.**

**CONTACT : Lieutenant Yves JOURNET  
Portable : 06 43 43 26 07**

EN  
BREF

DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année dans le département depuis 2011 pour renforcer la prévention des incendies et préserver la qualité de l'air. Vous devez déposer vos déchets verts en déchetterie ou les broyer ; cette interdiction de brûlage des végétaux à l'air libre, toute l'année, s'étend aux professionnels et aux collectivités locales, sauf à remplir certaines conditions valant exception.

## Un nouvel espace

Comme cela avait été précisé dans le dernier bulletin votre équipe municipale s'est engagée dans la reconstruction du tennis ; les travaux débiteront au printemps 2016 ; à côté de celui-ci, des arbres fruitiers seront plantés ; ainsi, avec la structure multisports chacun pourra pratiquer l'activité sportive qui lui plaira. La création de cet espace se poursuivra avec l'ajout de tables et bancs.

Chacun de nos enfants y trouvera donc une certaine satisfaction mais qui ne saura se concrétiser **qu'avec le respect qui lui sera dû, auquel chacun doit s'attacher.**

## Don du Comité des fêtes



Josiane Corneloup et son Conseil Municipal ont convié Philippe Carrias, Président du Comité des Fêtes ainsi que les membres de l'Association à un apéritif pour leur témoigner leur gratitude ; en effet, le Comité des Fêtes a fait un don d'une valeur de 4500 € à la Commune pour acheter 20 tables et un chariot qui compléteront l'équipement de la Salle des Fêtes.

De vifs remerciements leur ont également été adressés pour leur implication dans l'animation de la Commune.

## La Poste, des horaires revus à la baisse

Saint Bonnet de Joux n'échappe pas à la règle ; en Mai 2015 la Directrice de la Poste avait souhaité rencontrer les élus de Saint Bonnet de Joux pour évoquer la baisse de fréquentation, l'évolution des besoins et des pratiques, notamment l'ère du numérique et la nécessité d'adapter les horaires d'ouverture.

Suite à la réalisation d'un diagnostic de fréquentation par la poste de nouveaux horaires ont été proposés réduisant considérablement les heures d'ouverture. Le Conseil Municipal a alors pris une délibération pour exprimer son mécontentement. La Commission Départementale de présence postale a été saisie. Finalement, la baisse sera moindre, nous passons de 23h40 à 19h00.

La Poste est un atout vital pour l'attractivité du bourg même si nous sommes conscients que le nombre de clients baisse depuis de nombreuses années.

Nous réfléchissons à transformer La Poste en Agence Postale ; le service pourrait de ce fait bénéficier d'une amplitude horaire beaucoup plus large.

### **Nouveaux horaires du bureau de poste depuis le 9 novembre**

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
<b>9h-12h</b> <b>14h-16h30</b>	<b>9h-11h30</b>	<b>9h-12h</b>	<b>9h-12h</b>	<b>9h-12h</b> <b>14h-16h30</b>	

# Incivilités

Constat est fait ! Que de mauvaises habitudes ont été prises par certains habitants de notre commune pour lesquels le savoir-vivre, semble être devenu une notion désuète. Les incivilités se multiplient et bousculent les règles élémentaires de la vie en société.

**Respectons** autrui, nos employés municipaux et tous nos bénévoles qui s'attèlent au fleurissement et à la propreté de notre village.

**Ramassons** les déjections de nos chiens sur les trottoirs et les pelouses.

**Appliquons** le code de la route, en respectant les limitations de vitesse, en stationnant sur les emplacements matérialisés et en ne stationnant pas sur les trottoirs obligeant les piétons et les personnes à mobilité réduite à marcher sur la chaussée.

**Ne polluons pas** volontairement en jetant par terre mégots, papiers et déchets divers.

**Ne polluons pas** non plus les alentours des conteneurs de tri où des personnes indécrites et paresseuses laissent leurs objets sur le sol alors qu'elles doivent les déposer à la déchetterie : c'est gratuit !...

**Restons vigilants** et n'ayons pas crainte de faire une leçon de civisme, voire de dénoncer les indécrites qui s'affranchissent des règles communes et défigurent ainsi notre bourg et impactent nos finances locales.

**Respectons** la tranquillité de nos voisins en luttant contre les nuisances sonores : tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, aboiement des chiens, etc...

**Redonnons** à notre camping rural l'image d'un endroit accueillant, calme et confortable, en luttant contre les dégradations à répétitions, les décharges sauvages et les rassemblements de gens bruyants ou de jeunes abandonnés à eux-mêmes.

**Réagissons et faisons de notre commune** un espace accueillant, propre, paisible et convivial.

EN  
BREF

## ACCESSIBILITÉ

Le 27 septembre 2015 était la date butoir pour déposer en Préfecture le dossier d'accessibilité concernant les Établissements de la commune Recevant du Public appelés « ERP ». Un agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) a été réalisé pour tous les bâtiments communaux de Saint Bonnet de Joux ; celui-ci présente le phasage des travaux et leurs coûts restant à réaliser sur 3 ans : 2016 (4 500€) - 2017 (5 250€) - 2018 (4 275€)

EN  
BREF  
EN  
BREF  
EN  
BREF

## Nouveauté à la déchetterie

## LA RESSOURCERIE

**création d'un lieu d'entreposage des objets inutilisés pour remise en état dans une Ressourcerie.**

La Ressourcerie récupère les objets devenus inutilisés et leur offre une deuxième vie en les recyclant sans utiliser de nouvelles matières premières, d'où moins de déchets. Elle les valorise pour les revendre à prix modiques.

Elle n'a pas un but lucratif, elle crée des emplois de réinsertion et investit tous ses bénéfices pour développer ses services et son aide à la recherche d'emploi de personnes en situation de précarité. Elle sensibilise les usagers aux gestes éco-citoyens de réduction des déchets.

**Ressourcerie = Réduire + Recycler + Réutiliser**

Depuis le mois de décembre 2015, la déchetterie de Saint Bonnet de Joux est dotée d'un container dédié pour stocker les objets dont vous voulez vous débarrasser (vaisselle, électro-ménager, meubles, jouets, livres, etc...).

# Les Projets

## ■ Eco Village Avenir

Saint Bonnet de Joux, commune rurale, est identifiée dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) comme **bourg structurant** et dans le SRADDT (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de Bourgogne) comme **pôle de proximité** et a donc de ce fait vocation à développer et organiser la vie autour d'elle.

Pour ce faire, nous nous sommes engagés avec la région dans une étude ECO VILLAGE AVENIR afin d'envisager un projet pluriannuel de développement de la commune et un phasage des différents projets d'investissement en lien avec ces objectifs.

A l'issue d'une consultation, un cabinet d'architecte a donc été retenu pour répertorier sur notre commune les travaux à envisager et évaluer leurs coûts :

- **Réhabilitation des logements vacants communaux** (anciens abattoirs, ancienne gare)
- **Réaménagement du bâtiment de la mairie** (accueil mairie, accessibilité, bibliothèque, salle de musique)
- **Réaménagement des places du centre bourg** pour le rendre plus attractif.
- **1 lotissement communal** de 16 pavillons dans un premier temps
- **Réhabilitation de la gendarmerie** en logements locatifs

L'entrée de la commune dans ce dispositif ouvre droit à des subventions lors de la réalisation de ces projets. Notre souhait est de réaliser ces travaux en les phasant sur plusieurs années. Une présentation de cette étude a été faite aux membres de la commission consultative : Samuel ROLLET, Philippe CARRIAS, Jean Marc DELORME, Stéphanie KASIK, Josette GRIFFON, Marie VALLOT, Henri BONNOT, Stéphane LAFAY, Gérard JALLAMION.

Réaménagement Extérieur Mairie



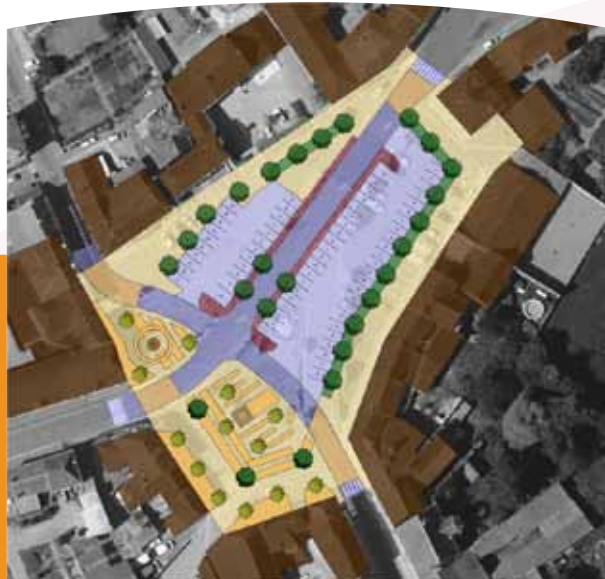
Réaménagement Intérieur Mairie



## Réaménagements du Centre Bourg



Projet 1



Projet 2

## Réhabilitation du logement de l'ancienne gare



## Logement vers la maison de retraite



# Travaux de voirie 2015

## ■ Voirie Communautaire

Cette année, nous n'avons pu réaliser tous les travaux que nous avons envisagés car nous avons eu un imprévu au niveau du pont de Croze qui suite aux fortes précipitations de l'hiver dernier menaçait de s'effondrer.

Les travaux pour la réparation du pont ont été effectués par l'entreprise Thivent pour un coût de 18 015.07 € TTC. Sur cette somme, 55 % des travaux sont pris en charge par la Communauté de Communes et le reste à la charge de la commune.

Les employés communaux ont réalisé une zone de croisement par busage du fossé sur 21.5 mètres sur la VC n°6 à La Mouche.

## ■ Travaux d'investissement

- VC n°6** création de deux traversées de route par busage, une à La Mouche au diamètre 400 et une aux Bréboux en diamètre 500 pour un montant de 1 830 € HT
- VC n°7** la Vernée : traversée de route par busage en diamètre 30 pour un montant de 280 €
- VC n°11** reprofilage pleine largeur (maison Cortier au chemin des Nicolas) pour un montant de 6 744 € TTC
- VC n°16** reprofilage pleine largeur (avenue de l'ancienne gare) pour un montant de 13 848 € TTC, 1 270 € pour l'extension entre la route et le local des pompiers
- VC n°13** de la RD 79 à la Croix d'Availly - reprofilage important et enduit monocouche bi gravillon pour un montant de 17 789 € TTC
- VC n°37** les Jeandeaux pour un montant de 6 791 € TTC - gravillonnage

## ■ Voirie Communale

Dépenses de Fonctionnement : Les employés communaux ont réalisé

« **Derrière la haie** » : les travaux de reprise des rives en enrobé à froid pour un montant de 3 583 € TTC

« **L'étangchot** » : traversée du chemin de Bourgogne par busage en deux endroits sur douze mètres en diamètre 300 et sur dix-huit mètres en diamètre 250 pour un montant de 1 195.20 € TTC

# Prévisions 2016

## ■ Voirie Communautaire

- VC n°13** de la Croix d'Availly à la RD 79
- VC n°13** du cimetière à la RD 79
- VC n°26** de la RD 983 à Croze (sur 200 mètres)

## ■ Assainissement

Le projet d'assainissement à l'est du bourg, derrière l'église, n'a pas été réalisé en 2015 car nous sommes toujours en attente de confirmation de subventions.



## ■ Sécurisation des abords du Centre Bourg

Prévu depuis la réalisation du réseau d'assainissement, le cheminement piéton Route de Charolles (59 823.36 € HT) a été réalisé par l'entreprise Thivent de même que la sécurisation de la RD7 Route de Généralard (22 547.33 € HT) jusqu'au terrain de football et la pose de bordures et regards avaloirs le long de la RD79 Route de Beaubery (2 367.89 € HT) à l'entrée du Bourg.

Diverses subventions ont été obtenues pour la réalisation de ces travaux :

**Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : 22 755 €**

**Programme pour l'Investissement Intercommunal et Communal (PIIC) : 17 616 €**

**Réserve Parlementaire : 4 822 € - Amendes de Police : 14 420 €**

## ■ Lotissement les Prés Fleuris

Au cours de cette année, deux parcelles ont été vendues, un permis de construire a été obtenu et l'autre est en cours d'instruction. Les constructions devront bientôt voir le jour.

Il reste quelques parcelles disponibles, entièrement viabilisées (raccordements EDF, Télécom, Eaux usées et eaux pluviales).

**Pour tous renseignements,  
s'adresser en Mairie ou au Service Immobilier de l'OPAC au 03 85 32 60 79**

## ■ Travaux de toitures

Cette année 2015, un gros effort a été fait sur les toitures : ont été faits le toit du bâtiment communal Place de la Poste, les sanitaires Place Bertillon, les garages de l'ancienne gare, la partie arrière du toit et le toit de la chaufferie de l'église, les jacobines sur le toit de La Poste ont été supprimées, la toiture de l'école maternelle a été entièrement refaite.

Le coût de l'opération s'élève à 46 798.25 € HT.

Diverses subventions ont été attribuées :

Conseil Départemental au titre du **PIIC** : 23 066 €

Etat au titre de la **DETR** : 14 039 €



## ■ Cimetière

Très prochainement, la municipalité va engager une procédure de reprises de concessions présentant un état d'abandon ou de mauvais entretien, voire de délabrement pouvant être dangereux. La procédure très stricte sera respectée.

Un premier constat sera réalisé en début d'année avec affichage en mairie et au cimetière.

Un nouveau constat s'imposera au bout de trois ans avant la décision de reprise de concessions (perpétuelles ou temporaires).

Dans ce laps de temps, les familles ou ayants droits pourront intervenir pour restaurer leurs tombes.

Tous renseignements seront fournis à la mairie aux personnes ou familles concernées.

## ERDF et l'élagage à proximité des lignes électriques aériennes



Pour ERDF les opérations d'élagage et d'abattage s'inscrivent dans un souci constant de sécuriser les personnes et les biens, ainsi que d'assurer la continuité de fourniture.

||||| En Bourgogne, depuis quelques années, ERDF associe à sa politique volontariste de maintenance des réseaux, les entreprises d'élagage pour la mise en œuvre de solutions innovantes alliant sécurité, rapidité et recyclage.

L'élagage est indispensable pour éloigner la végétation des réseaux électriques afin d'éviter les incidents en cas de coup de vent et d'intempérie. Il facilite le dépannage en rendant rapidement accessible aux engins les abords des lignes électriques et des postes.

Chaque intervention d'ERDF, est précédée d'une information collective, par affichage en mairie.

### Mais qui doit réaliser les travaux d'élagage ?

Si l'arbre concerné se situe en :	Et la ligne électrique en :	Responsabilité :
Domaine privé	Domaine privé	ERDF(*)
Domaine privé	Domaine public	Propriétaire de l'arbre
Domaine public	Domaine public	ERDF(*)

(\*) sauf si les arbres ont été plantés par le propriétaire après la construction de la ligne

#### Distance des branches d'arbre par rapport à la ligne électrique :

- Entre 5 et 7m pour le câble en fils nus : réseau moyenne tension.
- 1m pour un câble isolé (torsadé) et 3m pour du réseau fils nus(réseau basse tension).

En cas de chute d'arbre sur le réseau ERDF, le propriétaire est présumé responsable des dommages causés à la ligne. ERDF peut demander réparation des préjudices subis.

Parallèlement à ces travaux d'entretien permanent, ERDF poursuit sa politique d'enfouissement des réseaux par des programmes d'investissements conséquents et de maintenances préventives. 90% des nouvelles lignes sont réalisées en technique discrète (enfouissement ou câble torsadé).

## Les écoles



77 : c'est le nombre exact d'élèves que compte la commune pour cette rentrée scolaire 2015-2016, soit un effectif en augmentation.

### Retour sur l'année 2015 riche en événements :

Les enfants sont tous allés, des petits aux CM2, au parc des oiseaux de Villars-les-Dombes dans l'Ain pour participer le matin à des ateliers avec des soigneurs, des animateurs sur différents thèmes : milieu de vie, alimentation, qui suis-je ? et l'après-midi, assister à un très beau spectacle d'oiseaux en vol, puis visiter librement le parc. La fête de fin d'année a eu lieu fin juin. Les enfants ont offert à leur famille un beau spectacle sur le thème des émotions : la peur, la joie, la colère, la tristesse.

Pendant plusieurs semaines, un intervenant est venu initier les enfants au rugby et tous, filles et garçons, ont apprécié ce sport. En octobre, ils ont participé à la 3<sup>ème</sup> coupe du monde de rugby en Charolais/Brionnais à Paray le Monial. Ils ont fabriqué pour cette occasion 3 beaux totems : GS-CP : la tour de Pise pour l'Italie, CE : un kangourou pour l'Australie, CM : BigBen et la fameuse cabine téléphonique pour l'Angleterre.

Cette année 2015 s'achève comme chaque année par le passage du père Noël qui amène dans sa hotte des cadeaux pour chaque classe.

Tous les enfants et les enseignantes souhaitent une bonne année à chacun.

## Garderie Périscolaire Communale

Ce service bénéficie à de nombreuses familles.

Suite à la modification du temps scolaire, les horaires de la garderie ont évolué :

Lundi : 7h00 - 8h45 et 15h30 - 19h / Mardi : 7h00 - 8h45 et 16h30 - 19h  
Mercredi : 7h00 - 8h45 / Jeudi : 7h00 - 8h45 et 15h30 - 19h  
Vendredi : 7h00 - 8h45 et 15h30 - 19h

Sylvie Ardouin et Marie-Ange Koenig sont en charge de cette garderie.

C'est chaque jour environ 15 enfants qui fréquentent la garderie pour un coût de 1.20 € de l'heure. Une carte est en vente pour 12, 24 ou 48 € à la garderie.

Des activités ludiques et récréatives sont mises en place et, à la demande des parents, un temps pour le travail scolaire en autonomie.

Les enfants de l'école primaire sont accompagnés pour le début des cours et pris en charge le soir, pour être conduits à la garderie.

Les enfants de l'école maternelle entrent directement dans les locaux de l'école jouxtant la garderie périscolaire.



Téléphone : 03 85 24 88 25

# Restaurant scolaire



## Bien manger pour bien grandir...

Le service de restauration scolaire répond aux règles nutritionnelles conformément au décret n°2011-1227 du 30/09/11. Celui-ci concerne la qualité des repas servis et les exigences à respecter concernant : la variété, la composition des repas, la taille des portions, le service de l'eau, du pain, du sel, des sauces.

Chaque jour, les cuisiniers du restaurant scolaire, situé au sein de la Petite Unité de Vie, préparent sur place en moyenne près

de 300 repas, majoritairement à base de produits frais et locaux ; cette fabrication quotidienne sur place est un gage de qualité et de fraîcheur. Les cuisiniers sont informés par l'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) le matin même, avant 9h30, du nombre de repas à préparer.

Les menus sont élaborés par l'équipe de cuisine et validés par une diététicienne. Ils sont affichés dans les écoles et mis en ligne sur le site internet de la Commune de Saint Bonnet de Joux ([www.stbonnetdejoux.fr](http://www.stbonnetdejoux.fr)). Un règlement intérieur a été établi. Les enfants sont invités à goûter aux plats qui leur sont proposés. Des menus spéciaux peuvent être élaborés en fonction de l'actualité (Semaine du Goût, fêtes de fin d'année, Pâques, ...).

Pendant le repas, le personnel communal et l'ATSEM encadrent et aident les enfants lors du service. Le repas est un moment de détente, de découverte mais il doit être pris en respectant ses camarades, les agents et la nourriture. Le nombre d'enfants fréquentant régulièrement le restaurant scolaire est en augmentation, une moyenne de 30 enfants y déjeune quotidiennement.

## Les activités périscolaires

Pour leur deuxième année de fonctionnement, les Activités Périscolaires remportent toujours le même succès : plus de 85% des enfants sont inscrits dans les différents ateliers proposés par la municipalité.

Proposées aux communes par la loi sur la refondation de l'école, ces activités sont gratuites pour les familles et ouvertes à tous les enfants scolarisés à Saint Bonnet de Joux. Les enfants doivent obligatoirement être inscrits pour participer aux NAP. Il ne s'agit pas d'un temps de garderie.

L'encadrement est assuré par une équipe qualifiée, composée d'agents communaux et de Mme Postolle, bénévole au sein de l'association « Lire et faire lire ».

Les activités se déroulent dans l'enceinte scolaire, et dans des équipements municipaux de proximité, le mardi de 15h30 à 16h30.

Comme définies dans le Projet Educatif Territorial, les activités proposées répondent à divers objectifs définis par la municipalité, les parents d'élèves élus et les enseignants :

- La volonté de stimuler la créativité
- La volonté de développer les activités de jeux coopération
- La volonté de découvrir des activités physiques et sportives
- La volonté de développer la connaissance du patrimoine local
- La volonté de mettre en avant les valeurs de la République Française



# Renseignements pratiques

## A votre service

### Mairie

mail : <a href="mailto:mairie@stbonnetdejoux.fr">mairie@stbonnetdejoux.fr</a> - Site : <a href="http://stbonnetdejoux.fr">stbonnetdejoux.fr</a>	03 85 24 73 87
Lundi et vendredi 9h 12h30 et 13h30 17h - Mercredi 9h 12h et 14h 17h - Mardi et jeudi 9h 12h et 14h 18h	
Madame CORNELOUP reçoit sur rendez-vous	
<b>Salle des Fêtes</b>	03 85 24 76 47
<b>Responsable Salle des Fêtes</b>	03 85 24 75 21
<b>Ecole Maternelle</b>	03 85 24 78 37
<b>Ecole du Centre - route de Charolles</b>	03 85 24 77 67
<b>Résidence Val de Joux</b>	03 85 70 48 10

### PIMMS *Point d'Informations et de Médiation MultiServices*

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h 12h et 14h 17h Site : <a href="http://www.pimms.org">http://www.pimms.org</a>	03 85 24 24 78
---	----------------

### Déchetterie

Lundi et mercredi 14h 17h - Jeudi de 9h à 12h - Samedi 9h 12h et de 13h à 15h30	03 85 24 71 26
---	----------------

### OPAH *Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat*

Permanence tous les 1 <sup>er</sup> vendredi du mois de 10h à 12h dans les bureaux du PIMMS	03 85 21 01 60
---	----------------

### RIAM *Relais Intercommunal d'Assistants Maternelles*

Animations les vendredis (semaine paire) le matin à la garderie périscolaire de Saint Bonnet de Joux (derrière école maternelle)	03 85 24 33 40
Permanence administrative sur rendez-vous les vendredis après-midi dans les locaux de la garderie périscolaire	

### TAD *Transports des personnes : Transport A la Demande*

Dans le périmètre de la Communauté de Communes du Charolais, renseignements à la mairie de St Bonnet de Joux	03 85 24 73 87
--	----------------

### Association Entraide des trois cantons, transport assuré par

Mr Barraud Gilbert	03 85 24 75 46
Mr Billaut Jean Marc	03 85 24 70 48
Mr Bonnot Henri	03 85 24 77 09
Mr Cléaud Henri	03 85 24 77 17
Mme Duchêne Maryvonne	03 85 25 81 01
Mr Perrier Robert	03 85 24 76 33
Mr et Mme Pornet Jean François	03 85 24 72 76

### La Poste

Courrier	03 85 24 79 95
Guichet	03 85 24 79 93
Ouvert lundi et vendredi de 9h à 12h et 14h00 à 16h30 - mardi de 9h à 11h30 - mercredi et jeudi de 9h à 12h	

### Services Religieux - Cure de St Bonnet

03 85 24 75 68

### Notaire Maître Kadi - Vendredi matin de 9h à 12h - 19, route de Chalon

03 85 24 72 32

## Administrations auxquelles la commune est rattachée

Conseil Départemental de Saône et Loire : <a href="http://www.cg71.fr">www.cg71.fr</a>	03 85 39 66 00
Préfecture de Saône et Loire : <a href="http://www.saone-et-loire.gouv.fr">www.saone-et-loire.gouv.fr</a>	03 85 21 81 00
Sous préfecture de Charolles	03 85 88 02 50
Direction des Routes et Infrastructures	03 85 88 01 80
EDF GDF Paray le Monial	0810 333 371
	0810 711 871
SAUR - Hautefond	03 85 88 76 76
	0810 810 037

Démarches administratives : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Réglementation : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

Justice, casier judiciaire : [www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

Journal officiel : [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

Caisse d'allocations familiales : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Pole Emploi : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

URSSAF : [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

Sécurité Social : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

Impôts, fiscalité : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

# Calendrier des fêtes

# 2016

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 V - Jour de l'An	1 L	1 M - Concours Manille Club des aînés	1 V	1 D	1 M
2 S	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J
3 D	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V
4 L	4 J	4 V	4 L	4 M	4 S
5 M	5 V	5 S - Dîner dansant des majorettes	5 M	5 J	5 D
6 M	6 S - Bal des conscrits	6 D	6 M	6 V	6 L
7 J	7 D	7 L	7 J	7 S	7 M
8 V	8 L	8 M	8 V	8 D	8 M
9 S	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J
10 D	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V
11 L	11 J	11 V	11 L	11 M	11 S
12 V	12 V	12 S - Loto du Foot	12 M	12 J	12 D - Brocante Ass. éduc. pop. des Monts Charolais
13 S	13 S	13 D	13 M	13 V	13 L
14 J	14 D	14 L	14 J	14 S	14 M
15 V	15 L	15 M	15 V	15 D	15 M
16 S	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J
17 D	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V
18 L	18 J	18 V	18 L	18 M	18 S
19 M	19 V	19 S	19 M	19 J	19 D - Marche du Comité des fêtes / Fête de la musique
20 M	20 S	20 D	20 M	20 V	20 L
21 J	21 D	21 L	21 J	21 S	21 M
22 V	22 L	22 M	22 V	22 D	22 M
23 S	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J
24 D	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V
25 L	25 J	25 V	25 L	25 M	25 S - Fête des écoles
26 M	26 V	26 S	26 M	26 J	26 D
27 M	27 S	27 D	27 M	27 V	27 L
28 J	28 D	28 L	28 J	28 S	28 M
29 V	29 L	29 M	29 V	29 D	29 M
30 S	30 S	30 M	30 S - Loto des amis de l'instruction laïque	30 L	30 J
31 D	31 D	31 J	31 M	31 M	

Les dates sont données à titre indicatif et n'engagent ni le Comité de la commune ni le Centre de la commune.

ZONE A

Beaugny, Bouchaux, Champeuil, Ferrière, Dign, Garennes, Lamoignon, Ligny, Paillasson

ZONE B

Avy, Marolles, Amiens, Camilly, Ligny, Nancy-Metz, Nanteau, Noyon, Orléans-Tours, Reims, Reims, Rouvres, Sully, Thilberg

ZONE C

Châteauneuf, Montigny, Paris, Trucy, Verrières

juillet		août		septembre		octobre		novembre		décembre	
1 V	1 L	1 J	1 S	1 M	1 S	1 J	1 M	1 J	1 J	1 J	1 J
2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 D	2 V	2 M	2 M	2 V	2 V	2 V
3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 L	3 S	3 J	3 J	3 S	3 S	3 S
4 L	4 J	4 V	4 M	4 M	4 M	4 V	4 V	4 V	4 D	4 D	4 D
5 M	5 V	5 L	5 M	5 M	5 M	5 L	5 S	5 S	5 L	5 L	5 L
6 M	6 S	6 M	6 J	6 J	6 J	6 M	6 D	6 D	6 M	6 M	6 M
7 J	7 D	7 M	7 V	7 M	7 V	7 L	7 L	7 L	7 M	7 M	7 M
8 V	8 L	8 V	8 S	8 J	8 S	8 M	8 M	8 M	8 J	8 J	8 J
9 S	9 M	9 V	9 L	9 V	9 L	9 V	9 D	9 M	9 V	9 V	9 V
10 D	10 M	10 S	10 L	10 S	10 L	10 S	10 J	10 J	10 S	10 S	10 S
11 L	11 J	11 L	11 M	11 M	11 M	11 M	11 M	11 V	11 D	11 D	11 D
12 M	12 V	12 L	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 S	12 L	12 L	12 L
13 M	13 S	13 M	13 J	13 M	13 J	13 M	13 J	13 D	13 M	13 M	13 M
14 J	14 D	14 M	14 V	14 M	14 V	14 M	14 V	14 L	14 M	14 M	14 M
15 V	15 L	15 J	15 M	15 J	15 M	15 J	15 M	15 M	15 J	15 J	15 J
16 S	16 M	16 V	16 D	16 V	16 D	16 V	16 M	16 M	16 V	16 V	16 V
17 D	17 M	17 S	17 L	17 S	17 L	17 S	17 L	17 J	17 J	17 S	17 S
18 L	18 J	18 V	18 M	18 D	18 M	18 D	18 M	18 V	18 V	18 L	18 L
19 M	19 V	19 V	19 M	19 L	19 V	19 L	19 M	19 S	19 S	19 L	19 L
20 M	20 S	20 M	20 J	20 M	20 M	20 M	20 J	20 D	20 M	20 M	20 M
21 J	21 D	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 L	21 M	21 M	21 M
22 V	22 L	22 V	22 J	22 J	22 J	22 J	22 J	22 M	22 J	22 J	22 J
23 S	23 M	23 M	23 V	23 V	23 V	23 V	23 D	23 M	23 M	23 V	23 V
24 D	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 M	24 L	24 J	24 J	24 S	24 S
25 L	25 J	25 J	25 D	25 D	25 D	25 M	25 M	25 V	25 V	25 D	25 D
26 M	26 V	26 V	26 L	26 L	26 L	26 M	26 M	26 S	26 S	26 L	26 L
27 M	27 S	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 J	27 D	27 M	27 M	27 M
28 J	28 D	28 L	28 V	28 M	28 V	28 M	28 V	28 L	28 M	28 M	28 M
29 V	29 M	29 J	29 S	29 S	29 S	29 J	29 S	29 M	29 M	29 J	29 J
30 S	30 M	30 M	30 D	30 V	30 D	30 V	30 D	30 M	30 M	30 V	30 V
31 D	31 M	31 M	31 L								31 S

Les dates sont données à titre indicatif et ne garantissent en aucun cas la responsabilité de l'éditeur.

Beaune, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lorient, Lyon, Nantes  
 Au Mans, Avignon, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg  
 Cliché: Morguefile, Paris, Toulouse, Versailles

ZONE A

ZONE B

ZONE C

Le calendrier des fêtes sert à réserver des dates pour les manifestations. Il serait opportun de veiller, en cas de rajout, à ne pas avoir plusieurs manifestations de même nature le même mois

# Renseignements pratiques

<b>URGENCES</b>	15
<b>POMPIERS</b>	18
<b>SMUR Paray le Monial</b>	03 85 88 82 50
<b>Allo maltraitance Personnes âgées Mâcon</b>	03 85 38 82 50
<b>Enfance en danger numéro vert</b>	03 85 400 600
<b>Allo maltraitance personnes âgées</b>	3977
<b>Allo maltraitance femmes battues</b>	3919
<b>Centre hospitalier Paray le Monial</b>	03 85 81 80 00
<b>Centre anti poison Lyon</b>	04 78 54 14 14
<b>Gendarmerie Nationale</b>	17
<b>Pharmacie de garde</b>	3915

## Acteurs médicaux - Paramédicaux - Sociaux

### A LA MAISON MEDICALE

<b>Docteur VAN BOMMEL Marjo</b>	09 67 04 78 65
Sur rendez-vous : lundi, vendredi et samedi	
<b>Docteur ATCHIA</b>	
Sur rendez-vous : mardi, mercredi et jeudi	03 85 24 78 65
<b>Sage-femme : DUPARAY Sylvie</b>	06 15 31 84 10
Sur rendez-vous	
<b>Infirmières</b>	
BRUN-FRAGNAUD Sylvie	03 85 24 72 85
RIGOLLET Patricia	03 85 24 63 12
LEGAL Sandrine :	03 85 24 64 68
Permanence tous les matins à 8 h 30 sauf dimanches et jours fériés	
<b>Psychologue - Gestalt Praticienne : BERTHELIN Anne</b>	09 75 76 17 14
Sur rendez-vous : lundi et mardi matin	06 64 89 02 68
<b>Psychologue : DUBOIS VERMEILLE Valérie</b>	09 88 99 38 37
sur rendez-vous : mercredi et jeudi matin	06 30 66 56 11
<b>Ambulances RIGOLLET</b>	03 85 24 63 29
<b>ASSAD (Association de Soins et Services A Domicile)</b>	03 85 24 77 03

### HORS MAISON MEDICALE

<b>Kinésithérapeute : MARCACCI Didier</b>	03 85 24 53 14
Sur rendez-vous :	06 51 84 56 15
<b>Assistante sociale : Mme BOURG</b>	
Sur rendez-vous dans les bureaux du PIMM'S :	03 85 24 28 30
<b>Pharmacie CORNELOUP :</b>	
Du lundi au jeudi de 8 h30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30	03 85 24 72 52
Vendredi et Samedi de 8h30 à 19h30 non stop	
<b>Cabinet dentaire Dr WZOREK Dominique</b>	
Sur rendez-vous : du lundi au samedi :	03 85 24 74 29
<b>Pédicure - podologue :</b>	
MARMORAT Pauline, Sur rendez-vous :	06 77 17 71 57
PRUDON Gaëlle, visite à domicile sur rendez vous,	06 10 42 84 61
<b>ADMR</b>	03 85 24 05 88
Permanence le mardi et jeudi de 13h30 à 16h30 et le mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30	
<b>Réseau de santé du Pays Charolais :</b>	03 85 24 32 64
Mail : <a href="mailto:contact@rgpc71.fr">contact@rgpc71.fr</a>	
Site : <a href="http://www.reseau-du-pays-charolais.com">www.reseau-du-pays-charolais.com</a>	
<b>Association des conjoints survivants</b>	0800 005 025
Site internet : <a href="http://www.favec.org">www.favec.org</a> ou <a href="mailto:info@favec.org">info@favec.org</a>	
Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser aux personnes suivantes	
Mme Copier Jocelyne : 03 85 84 52 05 - Mme Grizard Michèle : 03 85 28 05 43 - Mme Labaune Christiane : 03 85 70 60 58	



# Le RIAM

Tous les quinze jours, le Relais Intercommunal d'Assistantes Maternelles, service géré par la Communauté de Communes du Charolais, délocalise ses animations à Saint Bonnet de Joux le vendredi (semaine paire) à la garderie périscolaire derrière l'école maternelle.

Ces animations sont ouvertes aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent, ainsi qu'aux parents. Elles permettent aux adultes (assistantes maternelles et/ou parents) de se retrouver et, aux enfants, d'élargir leur espace de vie en douceur.

De nombreuses activités d'éveil et de découverte sont proposées au bon vouloir des enfants, les aidant ainsi à se sociabiliser et à accroître leur autonomie.

Les temps forts, très appréciés, de cette année ont été la mise en place de 2 animations : « jardin musical » animé par Estelle Bernigal, professeur de musique à l'école de musique de la Communauté de Communes du Charolais, un carnaval à la Résidence du Val de Joux ainsi que plusieurs séances contes à la bibliothèque avec l'aide de Hermance Pagès.

La profession d'assistante maternelle est dotée d'une convention collective qui incite à respecter les droits des salariés et des employeurs. Pour aider parents et assistantes maternelles à établir le contrat de travail, le bulletin de salaire et le calcul de la mensualisation, des permanences ont lieu le même jour (soit le vendredi des semaines paires), sur rendez-vous uniquement. Elles peuvent être aussi l'occasion d'un temps d'échange et d'écoute personnalisée.

De plus, le relais dispose de la liste à jour des assistantes maternelles sur le secteur du Val de Joux et pourra vous guider dans vos recherches.

Si vous avez besoin de renseignements, d'établir un contrat d'embauche, le modifier ou même de l'arrêter, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec

**Mme Sarry, responsable du relais**

**Téléphone : 03 85 24 33 40 - Mail : [leslutins.charolles@wanadoo.fr](mailto:leslutins.charolles@wanadoo.fr)**



# La maison médicale vit et se renouvelle

Cette année a vu le départ de Mme Guillaud Cané Orthoptiste pour s'installer plus près de son domicile et du Docteur Landverlin Carbo pour convenances personnelles. Nous leurs souhaitons une bonne continuation et profitons de ce bulletin pour les remercier des services rendus à la population. Après l'arrivée en 2014 d'une Sage-Femme et de deux psychologues, l'année 2015 a vu l'installation du Dr Van Bommel en complément de service du docteur Atchia.

Depuis le 16 février 2015 le Dr Van Bommel exerce à temps partiel : lundi, mardi matin, jeudi à partir de 17h, vendredi toute la journée et samedi matin et le Dr Atchia consulte sur rendez-vous mardi après-midi, mercredi et jeudi matin.



## NOUVEAU - GYM PREVENTION SANTE

Avec l'avancée en âge, les muscles s'affaiblissent et les articulations se détériorent. Il existe pourtant des solutions pour retarder et même prévenir ce processus, tout cela dans une atmosphère décontractée et conviviale.

La GYM PREVENTION SANTE est une activité physique adaptée et ludique ayant pour objectif d'accompagner l'autonomie et la prévention tout au long de la vie chez les personnes âgées, malades et/ou en situation de handicap.

Ces objectifs sont atteints grâce à un travail alternant debout/assis au cours duquel les possibilités de chaque participant et leur degré d'autonomie sont strictement respectés. Elle s'adresse à tous ceux qui ont besoin d'une gymnastique qui puisse s'adapter à leur rythme. Elle ne comporte pas d'exercices violents, trop difficiles ou trop rapides. On y exerce la fonctionnalité des muscles et des articulations, et la capacité à se mouvoir aisément. De plus, se réunir provoque d'excellentes opportunités pour créer des liens sociaux.

Plusieurs petits exercices sont proposés aux

## Siel Bleu

participants selon les capacités de chacun : mobilité et souplesse articulaire, contrôle postural, respiration, relaxation, entraînement aux déplacements, fluidité de la marche.....

Depuis début Octobre un groupe de seniors y participe. Ces cours sont dispensés par un professionnel de l'association SIEL BLEU.

Les séances se déroulent le lundi matin à la salle ESPASS de la Petite Unité de Vie à ST Bonnet de Joux, le 1<sup>er</sup> cours de 9h 30 à 10h30 et le 2<sup>ème</sup> cours de 10h30 à 11h30. Ces cours s'inscrivent dans la charte de solidarité des Aînés et bénéficient d'une aide financière importante de la MSA et de la CAR-SAT. De ce fait, le tarif de la séance pour l'utilisateur est de 2 €. Vous pouvez utiliser le transport à la demande pour venir si vous êtes habitant de la Communauté de Communes du Charolais.

Le premier cycle se termine en Décembre. Tous les participants ont répondu présent pour reprendre en Janvier 2016.

« Cela me force à sortir de chez moi », « je refais les exercices à la maison car ils ne sont pas difficiles et cela m'occupe », « cela permet d'apprendre à se relever seul car j'ai eu des fois des difficultés à me relever d'une chute », « il y a une bonne ambiance, et chacun a ses propres difficultés et on en parle » propos recueillis parmi les participants.

**Vous pouvez encore vous inscrire en contactant  
Mme HUREL au 06 75 84 25 68**

# Réseau de santé



## RESEAU DE SANTE DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS

Labellisé C.L.I.C.

Association loi 1901

Vous (ou un de vos proches) rencontrez des difficultés dans les actes de la vie courante et vous devez bénéficier d'un suivi médical ?

Vous (ou un de vos proches) rencontrez des difficultés familiales, psychologiques et sociales, qui compliquent votre situation médicale ?

**Le Réseau de santé du Pays Charolais Brionnais peut vous aider !**

Secteur d'intervention : **LE CHAROLAIS BRIONNAIS**



Notre équipe de coordination :

- **Fait une évaluation des besoins au domicile,**
- **Planifie les interventions adaptées à la situation.**
- **Coordonne le passage des professionnels au domicile en lien avec le médecin traitant et / ou oriente le patient auprès des organismes, services ou professionnels pouvant répondre à ses besoins**
- **Aide, rassure et soulage les usagers et leurs proches.**

Un premier contact téléphonique nous permet d'évaluer vos difficultés

Comment ?

### CONTACT

**Réseau de santé du Pays Charolais Brionnais**

6 rue du Prieuré

71120 CHAROLLES

**Tél : 03.85.24.32.64. / Fax : 03.85.24.30.20.**

**Mail : [contact@rgpc71.fr](mailto:contact@rgpc71.fr)**

L'équipe vous accueille du lundi au vendredi  
de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00

**SITE : [www.reseau-du-pays-charolais.com](http://www.reseau-du-pays-charolais.com)**

### UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE qui propose :

- **Un soutien aux patients (et leurs proches) atteints de pathologies grave, aiguë ou chronique, quel que soit leur âge, leur handicap ou le stade de la maladie,**
- **Une coordination d'appui** aux professionnels de santé et structures du territoire autour de ces patients pour lesquels le recours à des intervenants multiples des champs sanitaire, médico-social et social est souvent nécessaire, afin de :
  - **garantir au patient un maintien à domicile,**
  - **fournir au patient une information sur les aides possibles (humaines, techniques, financières),**
  - **limiter le recours à l'hospitalisation d'urgence** en cas de difficultés familiales ou sociales,
  - Favoriser la **bonne articulation ville-hôpital,**
  - **Améliorer les sorties d'établissements** et ainsi limiter le recours à l'hospitalisation.
  - **Informier et accompagner l'usager et sa famille pour une entrée en établissement.**
- **Des actions de formation et de prévention** à destination des patients, leurs aidants et les professionnels intervenant

« Centre Relais documentaire » pour l'IREPS

Ce service est gratuit grâce au soutien financier des organismes suivants :



A.S.S.A.D  
CHAROLAIS-BRIONNAIS



L'ASSAD à St Bonnet de Joux  
Maison Médicale ☎ 03 85 24 77 03

Créée en mai 1968, par Mr et Mme MICK, l'ASSAD CHAROLAIS-BRIONNAIS, association loi 1901, a pour objectif de faciliter, maintenir ou améliorer la vie à domicile des personnes vulnérables (personnes âgées, malades et handicapées), des familles en difficulté, ainsi que les particuliers. Elle est issue de la fusion des associations de Paray-le Monial, Marcigny, La Clayette et Saint Bonnet de Joux. **Elle intervient sur l'ensemble du territoire du Charolais-Brionnais.**

L'ASSAD CHAROLAIS BRIONNAIS propose 3 services

- Un service prestataire, « aide à domicile »
- Un service famille
- Un service mandataire.

Nous avons obtenu depuis 2013 la certification NF service aux personnes.



***Sur St Bonnet de Joux, Christine JANIAUD et Corinne BAILLY encadrent l'équipe de 22 professionnelles, vous reçoivent dans nos locaux place du Champ de Foire, et peuvent également se déplacer à votre domicile pour évaluer vos besoins.***

***Nos missions :***

- ✓ Eviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales s'y prêtent,
- ✓ Faciliter un retour au domicile après une hospitalisation, en fonction des places disponibles
- ✓ Prévenir ou retarder l'aggravation de l'état des personnes et les complications d'une perte d'autonomie,
- ✓ Prévenir ou retarder l'admission dans les services de long séjour.

Nous avons pour valeurs principales : la neutralité, la protection des personnes, l'égalité et le respect de la confidentialité des personnes.

Nous sommes également adhérents au réseau **UNA, 1<sup>er</sup> réseau national de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles** qui fédère 1218 structures au plan national.

# ADMR



L'ADMR de Gibles-Dompierre intervient sur un secteur comprenant vingt-quatre communes, deux bureaux sont à votre disposition sur les communes de Gibles et de Saint Bonnet de Joux.

## L'ADMR est à Votre Service :

Pour la vie Quotidienne : ménage, repassage, garde d'enfants, Mais aussi Aides aux Personnes Agées, Personnes Handicapées, Personnes Malades, Transport Accompagné, Téléalarme avec FILIEN. ....

La garde d'enfant à domicile, permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde,.... Tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour tous ces services vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CRAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF...). Les bénévoles de l'ADMR vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

Vous pouvez bénéficier d'heures d'aide à domicile à l'issue d'une hospitalisation, n'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner.

Venez rencontrer les bénévoles de l'association qui sont présents pour vous accueillir :

Maison des Services ADMR - Place de l'église - 71800 Gibles, Tél : 03 85 84 54 86  
Permanence : Du Lundi au Vendredi de 10 à 12 heures

Permanence à la Mairie de Dompierre les Ormes : Les Mardis de 11h à 12h

Bureau de St Bonnet de Joux, 2 place de l'église - 71220 Saint Bonnet de Joux,  
Tél : 03 85 24 05 88  
Permanence le mardi et jeudi de 13h30 à 16h30  
et le mercredi et vendredi de 09h30 à 12h30

**L'ADMR de GIBLES-DOMPIERRE : A la Recherche de nouveaux bénévoles**

Votre commune dépend de l'association de Gibles-Dompierre. Aujourd'hui notre association à besoin de bénévoles pour soutenir son développement. Quelques heures par semaine ou quelques heures par mois, vous pouvez nous aider ....

### Agenda de nos manifestations :

- Mai 2016 : Vente de Fleurs sur le secteur de Dompierre les Ormes
- Juillet 2016 : Vente de Brioches sur le secteur de Gibles
- Octobre 2016 : Repas dansant à Colombier en Brionnais  
Repas Dansant à Dompierre les Ormes



Nous vous souhaitons de très Bonnes Fêtes de Fin d'Année.

Le Bureau de l'ADMR

# Bien vieillir en Val de Joux



Quatre ans après l'ouverture de la Résidence du Val de Joux, notre établissement vient d'être récompensé du Prix national 2015 « **Lieu de vie, Lieu d'en-vie** », remis par Agevillage.

Offrir à nos aînés un lieu de vie de qualité au cœur de leur territoire, et en faire un lieu d'envie, est bel et bien notre mission quotidienne! Nous souhaitons que nos résidents et les usagers de notre centre d'activités de jour se sentent accueillis, entourés et appréciés. Nous nous efforçons de respecter leurs habitudes de vie et de leur offrir un lieu de vie ouvert sur l'extérieur, en construisant de nombreux projets avec l'école, le club des aînés, la bibliothèque, etc...

Nous encourageons chaque résident à s'engager dans des activités amusantes, utiles et valorisantes, qui lui donnent envie de vivre : jouer dans une pièce de théâtre, greffer des variétés rares d'arbres fruitiers, confectionner puis vendre des objets artisanaux pour embellir la Résidence ou pour soutenir des causes d'intérêt général, etc...

Une équipe disponible, souriante et professionnelle travaille au maintien de la qualité de nos services et nos résidents s'impliquent toujours plus, à leurs côtés, dans la bonne marche de leur lieu de vie. Les résidents participent notamment à des « clubs » concernant des sujets aussi variés que la restauration, l'embellissement des extérieurs et le jardinage, les activités créatives, etc...

Autant de chantiers que nous mettons tous ensemble en musique, et pour lesquels l'aide des bénévoles et des familles est précieuse et toujours très appréciée (à bon entendeur salut !).

**La Résidence du Val de Joux** est une petite unité de vie accueillant des personnes âgées souhaitant vivre dans un appartement sécurisé, confortable, avec de nombreux services à la clef et la présence permanente d'une équipe attachée à leur bien-être. Des appartements simples ou doubles (pouvant être occupés par deux personnes) sont proposés en hébergement permanent ou temporaire.

Comme il est toujours très difficile de trouver un hébergement de qualité dans l'urgence, nous vous recommandons de venir visiter la Résidence et découvrir les lieux avant même d'avoir besoin d'y vivre.

Nous vous accueillerons sur rendez-vous et vous expliquerons le fonctionnement de la Résidence, les services disponibles, et les tarifs en vigueur. Quel que soit votre projet, une écoute attentive lors de votre première visite permettra de répondre à vos interrogations et de vous inscrire, si vous le désirez, sur la liste d'attente. En effet, il est important que vous puissiez, lorsqu'une place se libèrera, avoir le choix de venir loger ou non à La Résidence du Val de Joux.

**Le Centre d'Activités de Jour** est ouvert à tous les aînés du territoire, et nous y proposons du lundi au vendredi des animations variées (jeux de cartes, chants, informatique, conférences, gymnastique douce, etc...) suivies d'une collation. Ces animations s'adaptent aux envies et aux capacités de chacun. Vous pouvez vous procurer la programmation mensuelle à la Résidence ou en Mairie. Prix de l'après-midi : 3 €.

**Le portage de repas** : nous proposons un service de portage de repas aux aînés du territoire, qui comprend un repas de midi complet (entrée, plat, fromage et dessert) ainsi qu'un potage pour le soir. Nous proposons au besoin des régimes spéciaux (diabétique etc). Prix du repas : 8.95 €.

**Pour tous renseignements :**  
**03 85 70 48 10 aux heures de bureau**  
**Email : [direction@bvvj.org](mailto:direction@bvvj.org)**  
**site internet : [www.bvvj.org](http://www.bvvj.org)**

## Les Bonnetois centenaires

En août, nous avons eu le plaisir de fêter le centenaire de Mme Marie Auboeuf à la maison de retraite de Charolles. Ce fut un vrai plaisir de féliciter cette dame joviale et vive, nous racontant sa vie de tous les jours et ses souvenirs à St Bonnet ; une belle leçon de vie ! Encore toutes nos félicitations et vœux de santé pour la nouvelle année 2016. Nous ne pouvons pas oublier Mme Simone Auduc qui a eu 101 ans en Octobre. Nous l'avions rencontrée chez elle pour son anniversaire, encore alerte dans ses occupations. Mais la fatigue l'a obligée à quitter St Bonnet pour la maison de repos puis l'hôpital où elle est décédée le 24 Novembre.



## Octobre Rose



La commune de Saint Bonnet de Joux s'est à nouveau associée à ADEMAs dans le cadre d'OCTOBRE ROSE pour sensibiliser la population à la nécessité de procéder à des mammographies tous les 2 ans entre 50 et 74 ans et prévenir ainsi le cancer du sein.

La projection du film « Haut les cœurs » a eu lieu le 20 novembre dans la salle ESSPAS. Ce très beau film évoque l'histoire d'une jeune femme atteinte du cancer du sein. Des échanges très intéressants ont eu lieu après la projection entre les participants et le médecin d'ADEMAs.

## Repas du CCAS

Comme chaque année, la municipalité a convié les personnes de 70 ans et plus au traditionnel repas, le 43<sup>ème</sup>. Avec 216 invitations, ce sont 120 invités qui ont apprécié un très bon repas préparé par Mr Sartoris du Restaurant Le Val de Joux. Une ambiance de fête était au rendez-vous avec l'animation de Martial Bouillot pour faire danser et donner de la joie au cœur : donc une belle journée de convivialité et le plaisir de se retrouver.

Merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour l'installation, la décoration de la salle et le service ! Sans oublier l'équipe habituelle qui a distribué 85 colis de friandises aux personnes absentes, dans les hôpitaux, maison de repos ou chez eux. A l'année prochaine ! En attendant, recevez, nos vœux sincères de santé et bonheur pour 2016.

### **Composition du CCAS**

Micheline LABBAYE - Catherine HUREL - Robert PERRIER - Maurice ROUGELET - Fabrice BARRAUD - Grégory MAROT - Marie France SARRAZIN - Bernard LEVEQUE - Eliane LONGUEVILLE - Christine BOUILLLOT - Jacques LECOQ - Gilbert BARRAUD - Jean Marc BILLAUT



## Bibliothèque

Le nombre de lecteurs inscrits à la Bibliothèque est de 366 dont 38 nouveaux pour l'année 2015.

Le nombre total d'ouvrages à la disposition des lecteurs est de : 13 304 (7 027 Adultes + 4 914 Jeunes + abonnements + vidéo). Au cours de cette année 353 ouvrages ont été mis en rayon : 94 achats et 57 proviennent de dons. Plus de 6 200 ouvrages divers ont été empruntés par les lecteurs. Depuis cette année une centaine de DVD ont été mis à la disposition des lecteurs qui s'empruntent comme les livres. A ces livres s'ajoutent les 1 200 livres prêtés par la BDP.

L'antenne Ludothèque fonctionne bien. Il suffit de régler une cotisation annuelle et le prêt de jeux est gratuit.

Plusieurs expos ont été mises en place cette année : 1<sup>ère</sup> guerre mondiale avec la participation des écoles, Préhistoire et Paysages Charolais.

Diverses activités continuent : activités avec les écoles primaire et maternelle une fois par mois, portage à domicile avec l'ASSAD, 2 animations avec le Relais Intercommunal d'assistantes maternelles,

une animation mensuelle avec les résidents de la Maison de Retraite.

La bibliothèque intervient le mardi après-midi dans le cadre des activités périscolaires.

Le site internet de la bibliothèque :

**sbdj.opac3d.fr** est à la disposition du public pour consultation, réservation de livres etc.

La Bibliothèque remercie les donateurs de livres et de DVD et les personnes qui ponctuellement viennent participer à la vie de la bibliothèque.

EQUIPE : Mmes Pagès, Gauchet, Bonnot, Cléaud, Douhard, Delaborde (relais de Mornay) et Koenig (équipement des livres)

**HORAIRES : Lundi de 14H à 17H**

**Mercredi de 14H30 à 16H30**

**Jeudi de 14H à 18H - Vendredi de 9H à 12H et**

**Samedi de 10H à 11H30**

**Téléphone : 03 85 24 74 59**

**Mail : [bibli.st.bonnet.de.joux@wanadoo.fr](mailto:bibli.st.bonnet.de.joux@wanadoo.fr)**

## Musée Sabatier



Le nombre de visites au Musée Sabatier reste stable. Cette année deux groupes ont demandé des visites personnalisées. Comme d'habitude diverses expositions ont été installées au cours de cette année : 1<sup>ère</sup> guerre mondiale (travail avec les écoles dans le cadre des activités périscolaires), Paysages charolais (expo prêtée par le Pays Charolais), animation BB lecteurs et Kamishibai (théâtre japonais). Le musée a été ouvert le samedi des Journées Européennes du Patrimoine.

Suite au don de M. CHEMARIN Philippe il a été mis en vitrine un Atelier Préhistorique de taille de pierre qui provient de La Grande Borne à Suin.

**HORAIRES D'OUVERTURE :**

**Lundi 14 H - 17 H - mercredi 14 H 30 - 16 H 30 - jeudi 14 H - 18 H - vendredi 9 H - 12 H - samedi 10 H - 11 H 30.**

**Pour les visites en dehors des jours ouvrés prendre contact au : 03 85 24 74 59**



# Association de sauvegarde du Patrimoine

L'association a pu finaliser au cours de l'année 2015 certaines actions initiées au cours des précédentes années.

Deux panneaux ont été installés au fond de l'église pour illustrer le patrimoine religieux de la commune (voir photo). L'un fait l'historique et le descriptif architectural de l'église néo-romane de Saint Bonnet de Joux construite en 1854 pour l'essentiel. Il s'accompagne de 2 livrets qui permettent à chacun de pouvoir faire, lorsqu'il le désire, une visite libre de l'église. Le deuxième panneau fait l'inventaire et la localisation de l'ensemble des croix de chemin de la commune.

L'inventaire des 217 pierres sculptées trouvées dans 20 maisons de Saint Bonnet, Buffières, La Guiche, Mornay, Vendenesse et Viry provenant toutes de la démolition, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle de deux des trois ailes du château daté de la Renaissance (fin de construction : 1585) est terminé. Cet inventaire a été publié dans la revue historique spécialisée « Chastels et Maisons fortes », ce qui valide l'ensemble du travail réalisé.

L'inventaire de 42 sites remarquables de Saint Bonnet de Joux (identification, localisation, description et photo) a été finalisé par l'association. La mairie a pris en charge la suite du projet qui consiste à en faire la publication sous forme d'un dépliant touristique devant être mis à disposition du public.

Le projet « Le passé dans le présent » est en cours d'élaboration. Il s'agit de réaliser une série de photos des principaux lieux de Saint Bonnet et d'y surimposer les cartes postales anciennes existantes. Le travail d'identification des lieux est réalisé par les résidents du Val de Joux et la préparation des textes par les enfants des écoles. Une série de panneaux pourrait finaliser ce projet. Le 9 octobre 2015, une conférence sur le commerce du bétail charolais du XVIII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle a été donnée à la résidence du Val de Joux. Elle a été présentée par Dominique Fayard qui avait fait sa thèse de doctorat sur ce thème et qui est actuellement chargé de mission au Pays Charolais, responsable de la candidature de la race et du bocage charolais au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Un travail sur l'histoire de la route de Chalon du XVIII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle est en cours d'élaboration.



**Composition du bureau :**  
**Présidente :** Michèle Bonnot  
**Vice-président :** Jean-François Pornet  
**Trésorière :** Anne de Laguiche  
**Trésorière adjointe :** Eliane Longueville  
**Secrétaire :** Colette Lecoq  
**Secrétaire adjointe :** Yvette Fayard

## Galerie éphémère

Cet été, un beau projet d'exposition artistique a vu le jour au cœur du bourg de Saint Bonnet de Joux. Ce projet est né grâce à la mise à disposition gratuite de la maison d'une bonnetoise, aux soutiens des artisans et commerçants de la commune, et aux différentes subventions versées par la Communauté de Communes du Charolais et du Conseil Départemental. Ce sont cinq artistes qui ont exposé cet été dans ce lieu :

**Muriel LCONTE**, artiste peintre lyonnaise jongle entre le figuratif avec des portraits à la manière de KLIMT et le conceptuel où le jeu avec la matière est prépondérant.

**Celine VEYSSADE**, chiddoise, poète des formes sculpte d'étranges créatures, peint, dessine.

**Catherine PRIOLI**, bonnetoise, mosaïste travaille à partir d'un morcellement de verre ou de céramiques. Ses créations animent les rues, les jardins et des intérieurs.

**Raphaël GONZALEZ**, mornaysien, photographe décrit son appareil photo comme un trait d'union avec le monde et nous offre sa vision à cette occasion.

**Dominique COMBE**, suinat, photographe, propose lors de cette exposition un regard sur une friche industrielle.

Ils ont accueilli un public nombreux du 26/06 au 30/08. Merci à eux pour cette animation estivale de qualité et cette halte culturelle pour les habitants et les touristes qui traversent chaque été notre commune. Une pensée émue pour l'instigatrice de ce projet Cécile Combe qui nous a quittés récemment.

## Si Le Richelieu m'était conté



A l'occasion de la fête du village de Saint Bonnet de Joux, le samedi 1<sup>er</sup> août 2015 a eu lieu le vernissage de la maquette du cuirassier RICHELIEU, en présence de Josiane Corneloup, maire de la commune, et de nombreuses personnalités ; une foule nombreuse est venue découvrir cette superbe reproduction de 2.40 m et de 41.5 kg. Maquette fidèle à l'original qui témoigne de la vraie passion de Maurice Chevrolet pour cette réalisation minutieuse, représentant 12 000 heures de travail.

Après avoir reçu depuis des années les éloges de la France et au-delà, il était temps que les bonnetois découvrent tous les secrets de ce chef d'œuvre construit par l'un des leurs. Tous ses petits trésors, son histoire. Un grand merci à Maurice Chevrolet.

## Avis à la population

Nous avons conscience des désagréments causés cet été par les travaux route de Charolles et route de Génelard et vous remercions de votre compréhension. Les travaux concernant la construction de la micro crèche commencent courant février, ils vont perturber le stationnement route de Génelard. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir garer les véhicules côté gauche en montant, route de Génelard, pour accéder à la fois à l'école maternelle et à la garderie.

Envie de s'engager ?  
Envie de consacrer 6 mois  
de ta vie pour lutter contre  
l'isolement des personnes âgées ?  
As-tu pensé au Service Civique ?

On recrute 2 jeunes (16 à 25 ans)  
à ST BONNET DE JOUX

Contactez la Mairie  
03 85 24 73 87

## Fleurissons notre village

Entre les jardinières, vasques et suspensions, ce sont plus de 1 000 plants de fleurs qui se sont épanouis dans notre village. Avec quelques nouveautés comme les palmiers et végétations nouvelles. Le Comité Départemental de Fleurissement de Saône et Loire nous a conseillé lors de sa visite pour que nous puissions améliorer notre choix de plantes, trouver les bons emplacements et travailler la taille des plantes.

Un grand merci aux bénévoles toujours présents pour la plantation et l'entretien des massifs, sans oublier les particuliers qui embellissent leurs façades de maison, cours et jardins ; nous n'avons pas encore le résultat des « maisons fleuries ». Bravo à tous et meilleurs vœux de réussite pour l'embellissement de notre commune.

Le traditionnel concours de pêche à la truite a eu lieu fin avril pour le plus grand plaisir des petits et grands pêcheurs. La buvette était organisée par le club des majorettes « Red and White ». Cet automne, l'étang a été repoissonné avec plus de 100 kg de poisson.

La pêche sera ouverte de Pâques au 15 octobre, les cartes sont toujours en vente au bar tabac presse local de Saint Bonnet de Joux. 2 types de cartes sont proposés :  
A la journée : 4 € /adulte et 1 €/enfant  
Annuelle (adultes) : 50 €

**Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.**

## Etang Moreau



## Balades vertes



La Communauté de communes du Charolais a édité un topoguide de 59 balades vertes permettant de découvrir les richesses de notre territoire. Pour marquer cet événement, les conseillers communautaires ont organisé et participé à une marche sur un de nos plus hauts circuits de notre territoire, à Suin, intitulé « Perte de vue », le 19 septembre dernier. Notre commune est sillonnée par 3 circuits : « Tour du Village » 6 km, « Circuit de la Saule » 12 km et « Circuit du Château » 22 km. Ces circuits existent depuis quelques années à Saint Bonnet de Joux et sont à la portée de tous, que l'on soit seul ou en famille.

Le topoguide est en vente à Saint Bonnet de Joux au PIMM'S, au Super U au prix de 4 €. Chaque plan de circuit comporte un « QR Code » pour permettre de télécharger le détail du parcours.

## Center Parcs

**Un grand projet touristique à nos portes.  
Des retombées économiques pour notre commune ?**

Le groupe « Pierre et Vacances » envisage en 2016 d'implanter un Center Parcs dans la forêt du Rousset. 86 hectares devraient être consacrés à l'implantation de 400 cottages, d'équipements collectifs (aquamundo, ferme pour les enfants, boutiques, produits régionaux, restauration rapide et restaurant gastronomique, office du tourisme, bowling, etc...) et d'espaces verts.

Ce projet est générateur de création d'emplois : 250 à 500 (75 % de salariés essentiellement locaux) pendant la durée des travaux et environ 300 en phase d'exploitation, dont 85% en CDI et 60% à temps plein. « Pierre et Vacances » étudie les possibilités d'augmenter ces pourcentages.

Complémentaire au tourisme existant aujourd'hui, chambres d'hôtes, gîtes, il devrait également faire découvrir notre région, riche de son patrimoine culturel et historique, de ses beaux paysages, de ses vignobles et de son élevage.

Ce projet, porté par le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Départemental de Saône et Loire, a été soumis à un débat public. Il a été ouvert à tous les citoyens, animé par la Commission Nationale des Débats publics (CNDP) qui a organisé plus de 11 réunions et 32 heures de débat dont le bilan a été présenté à la presse le 3 novembre 2015.

« Pierre et Vacances » dispose maintenant de 3 mois pour arrêter, expliciter et rendre publique sa décision quant au principe et aux conditions de la poursuite éventuelle du projet.

Donc, rendez-vous le 3 février 2016 pour connaître la suite donnée à ce projet de Center Parcs qui pourrait être une réelle opportunité pour notre territoire !

La vie associative ouvre des espaces humains de rencontres, d'échanges et de partage. C'est un bien précieux qu'il faut préserver mais aussi développer.

N'hésitez pas à rejoindre une ou plusieurs des associations de Saint Bonnet de Joux ; vous y trouverez certainement un intérêt personnel et vous apporterez aussi votre pierre au développement de la vie locale.

Les associations de Saint Bonnet peuvent annoncer sur le site internet de la commune [www.stbonnetdejoux.fr](http://www.stbonnetdejoux.fr) le programme des manifestations qu'elles mettent en œuvre tout au long de l'année et faire parvenir des photos et des vidéos de ces manifestations en contactant la mairie au 03 85 24 73 87.



## USBG

L'année 2015 a été marquée par le maintien de l'équipe A en promotion d'honneur et le maintien de l'équipe réserve en promotion de district ainsi que la visite de monsieur CLEMENT TURPIN arbitre international venu voir nos jeunes. Pour la saison 2015/2016, l'USBG engage **7 équipes de jeunes** : U7 avec 6 joueurs (USBG seule), U9 avec 15 joueurs (USBG seule),

U11 avec 9 joueurs (USBG en entente avec Perrecy, Génelard et Vendennes les Charolles), U13 avec 13 joueurs (USBG en entente avec Perrecy et Génelard), U15 avec 8 joueurs (USBG en entente avec Perrecy et Génelard) U18 2 joueurs (USBG en entente avec Perrecy et Génelard). **2 équipes séniors** : la A en promotion d'honneur et la B en promotion de district (47 joueurs séniors). Elle a recruté 13 joueurs BERTRAND Antoine, DEMIRALAY Ibrahim, JOSEPH Cyril, LEQUIN Raphael, MESSEAU Pierre Adrien, TILLIER Jordan, VERNOCHE Geoffray, BERTHIER Gabriel, DESSAUGE Quentin, EMORINE Clément, GUISET Clément, LAIFA Mohamed, PACAUD Nicolas.

**Le staff technique sénior** : DURAND Eric (entraîneur principal), THERY Sylvain, GUIETTE Mickael, SURIVET Thibaud, FAYARD Damien, SZLENK Julien (dirigeants), TOUILLON Pierre, ABDENOUR Tidjet (arbitres).

**Le staff technique jeune** : ALEVEQUE Jérôme (responsable école de foot et entraîneur U9), DARGAUD Timothée (entraîneur U7), JACQUETIN Alain (entraîneur U11), BOUCHOT Carole ET JACQUET Eric (entraîneurs U13), FAYARD Anthony et FAYARD Damien (entraîneurs U15), Robert PERRIER (responsable du terrain).

Le président du club monsieur FAYARD Anthony ainsi que les dirigeants et les joueurs de l'USBG vous attendent nombreux derrière la main courante du stade et lors des manifestations extra sportives.

**Tous les joueurs et dirigeants du club de l'USBG vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016.**

## Eveil bouliste

L'année 2015 s'est déroulée dans la continuité des années passées avec des soirées pétanque animées et toujours disputées dans un bon état d'esprit. Le concours organisé pour la fête patronale a connu un beau succès.

Nous avons beaucoup apprécié le nouvel éclairage des terrains de boules qui nous donne plus d'espace et donc plus de sécurité, nous remercions la municipalité pour cela. Un projet en 2016, nos voisins de l'association de pétanque de Martigny-le-Comte nous proposent une rencontre prévue en courant d'été. L'effectif est stable, toutes nouvelles personnes seront les bienvenues chaque vendredi à la place Bertillon à partir de 19 heures dès que le temps le permet.

**L'Eveil Bouliste vous souhaite à tous une bonne année 2016.**

Président : Jean-Max AUGÉ - Vice-président : Pascal BONIN - Secrétaire : Gilbert DUCERT - Trésorier : Thierry CHATELIER

# Comité des fêtes

L'année 2015 s'achève, il est temps d'en faire le bilan. Nous avons commencé cette année par notre assemblée générale, le bureau a vu quelques modifications, Philippe CARRIAS en est toujours le président, deux vices présidents l'entourent, Robert BIENVENU et Laurent BAUJARD, Nadine BONNOT est trésorière secondée par Maurice ROUGELET, le secrétariat est assuré par Marie France SARRAZIN et Nicole ROUGELET.

Durant cette assemblée générale et au vu des excellents résultats de l'année 2014 il a été décidé d'acheter 20 tables pour la salle des fêtes pour un montant de 4500 euros. En juin, Josiane Corneloup et son conseil municipal nous ont offert le verre de l'amitié en remerciement.

Traditionnellement en janvier et février, nous avons notre sortie de ski, notre après midi théâtre et le loto. Ces trois manifestations se sont bien passées. Le 21 juin nous avons organisé une marche dans la forêt de Chaumont, le temps était de la partie, et les participants ravis du tracé qui n'empruntait que peu de routes goudronnées.

Le premier weekend d'août nous organisons la fête foraine, ceci est maintenant bien réglé, nous avons la chance d'entretenir de bonnes relations avec une équipe de forains qui permet à St Bonnet de Joux d'avoir encore une fête foraine digne de ce nom.

En octobre, depuis quelques années nous essayons de remplacer la soirée à thème par une soirée cabaret.

Après plusieurs essais plus ou moins réussis, l'an dernier nous avons investi une somme importante pour avoir une troupe de professionnels. La soirée avait été réussie tant en ce qui concernait le spectacle que le repas, mais le nombre de convives n'était pas à la hauteur de nos espérances. La soirée 2014 avait été déficitaire, mais les bons résultats des autres manifestations nous autorisaient cet écart financier.

Mais nous voulions persévérer, car le spectacle était vraiment de qualité, nous avons donc renouvelé cette soirée sur le même principe que l'an dernier. Il faut croire que le bouche à oreilles a bien fonctionné car 10 jours avant la soirée, nous affichions complet.

La soirée a été une réussite totale. Pour ceux qui ne connaissent pas cette soirée, c'est réellement une soirée cabaret, tout d'abord par la disposition des tables, par la décoration, par la troupe de professionnels et également par la partie culinaire dont se charge avec beaucoup de doigté la maison Touillon.

2015 a été une excellente année pour le Comité des Fêtes, un seul souhait que l'équipe s'étoffe et se rajeunisse un peu, alors AVIS AUX AMATEURS...

**Tous les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année qui s'approche.**



## Union Commerciale et Artisanale Bonnetoise

L'UCAB a vu le jour il y a un peu plus d'un an et compte aujourd'hui 10 adhérents. Nous avons l'objectif de créer une dynamique au sein de la commune, ce qui a été fait.

Quelques manifestations ont vu le jour, notamment la Fête de la Musique que nous avons organisée le 21 juin 2015. J'en profite pour remercier tous les acteurs, associations, bénévoles, groupes de musique, intervenants, ainsi que le Département, qui ont œuvré pour que cette fête soit une réussite. En effet un très grand nombre de personnes est venu partager ce moment festif et convivial.



C'est donc avec joie que je vous annonce la 2<sup>ème</sup> édition le dimanche 19 Juin 2016.

D'autres manifestations sont prévues avant la fin de l'année et nous avons d'autres idées pour l'année prochaine. J'invite vivement les commerçants et les artisans à nous rejoindre pour donner une dimension plus importante à notre association et apporter des idées nouvelles.

L'adhésion annuelle est de 50 euros.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter un des membres du Bureau

Estelle BRETIGNY & Marie FAYARD : Secrétaires

Sylvain GREA : Trésorier

Alain MERLE : Président

**Tous les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs VOEUX pour 2016 et que la paix nous accompagne...**

## Club des aînés



Le président Bernard DUSSABLY et son équipe ont beaucoup œuvré pour que cette année 2015 connaisse la même dynamique et tiennent à remercier tous ceux qui ont participé à cette réussite :

**En janvier**, repas des adhérents du Club, Concours de manille en mars et septembre , Voyage et repas au lac de Villerest en août avec croisière sur le lac.

**A la salle des fêtes**, le repas du printemps et la choucroute de l'automne (ouverts à tous)

**Et chaque semaine**, le jeudi, un rendez-vous immanquable des adhérents à la salle ESPASS de la petite unité de vie ou chacun s'adonne à ses activités préférées : scrabble, manille, tarot, etc... et le loto tous les 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois.

Avec la participation des Clubs voisins de Beaubery, Sivignon, Suin et Verosvres

**Un tournoi de scrabble, Le marathon de manille** à la mêlée

**Un thé dansant** en décembre très apprécié des danseurs animé par Martial BOUILLLOT

**Pour tous renseignements sur la vie du club, appelez le 03 85 24 70 87 ou bien écrivez à l'adresse mail : [cda-st-bonnet@orange.fr](mailto:cda-st-bonnet@orange.fr)**

**Que 2016 apporte à chacun le meilleur qu'il souhaite.**

## Amicale pour le don de sang



### **Donner son sang : mode d'emploi**

Après avoir été accueilli par le secrétaire de l'EFS qui enregistre son inscription, le candidat au don remplit un questionnaire pré don. Puis il est reçu par un médecin ou un infirmier / infirmière pour un entretien confidentiel, qui s'assure que le don ne présente pas de risque ni pour lui ni pour le receveur. Déclaré apte, le donneur signe alors une fiche qui matérialise son consentement, contresignée par le médecin. Il est ensuite accueilli par une infirmière qui prélève les tubes échantillons qui serviront aux analyses. Le prélèvement peut alors commencer, pour une durée moyenne de dix minutes.

Après un don de sang, il est important de se restaurer et de s'hydrater. Une collation est donc offerte et servie par les membres de notre amicale. Ce temps de convivialité permet à l'équipe de collecte de garder un œil sur le donneur : selon les organismes, un don de sang peut parfois affaiblir ! Il est d'ailleurs conseillé de ne pas pratiquer d'effort violent dans les heures qui suivent.

Il faut compter entre 30 et 45 minutes pour l'ensemble du parcours du donneur.

Nos collectes 2016 : 15 janvier de 9h à 13h, 18 mars de 9h à 13h, 13 mai de 15h à 19h30, 15 juillet de 9h à 13h, 07 octobre de 15h à 19h30.

Nos ventes de fleurs et de plants seront les : 06-07-08 mai et 21-22 oct 2016.

Un grand merci à tous pour votre précieux soutien afin que le don de sang perdure grâce aux valeurs éthiques que sont l'ANONYMAT, le BENEVOLAT et le VOLONTARIAT.

## Chorale La Source

« Chanter, pour oublier ses peines, pour bercer un enfant, chanter...pour pouvoir dire je t'aime...mais chanter tout le temps... »  
*Florent Pagny*

C'est avec un plaisir évident et renouvelé que nous nous retrouvons, 20 choristes, tous les 15 jours, le mercredi de 20h à 22h, pour les répétitions, sous la direction du chef de chœur, Philippe de Berne.

Pas de concert sans répétitions, et cette année 2015 a été encore bien remplie : concerts à la Maison de Retraite de Salornay sur Guye, à l'Eglise de Saint Symphorien des Bois et participation à la Fête de la Musique, à Saint Bonnet de Joux ; enfin, une dernière répétition festive à Suin avec la chorale de Varennes sous Dun.

Les répétitions ont repris début Septembre, avec le projet d'un concert en Mars 2016, à Albon, dans la Drôme. Vous aimez chanter, osez... venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus!



**Président: JF. Pornet - Trésorière: MA. Pillot - Secrétaire: C. Lecoq**  
**Contacts: 03 85 24 72 76, ou 06 04 01 89 39 et 09 52 60 88 59, ou 06 73 27 52 57**



## Red & White Majorettes

Actuellement le groupe se compose de 24 filles à partir de 5 ans, les entraînements sont assurés par Charlotte PERRIER et Sandra DUFOUR, ils se déroulent les Vendredis soir à la Salle des Fêtes de St Bonnet de Joux de 18h30 à 19h00, pour les petites, de 19h00 à 19h30 l'ensemble du groupe et de 19h30 à 20h15 pour les grandes.

Cette année le groupe a effectué 9 sorties dont des défilés - podium à Cublize - Louhans - la chapelle de Guinchay - Blanzay - Beaujeu - St Quentin - St Bonnet de Joux - Charolles.

Pour l'année 2016, un dîner dansant au mois de Mars et un loto au mois d'octobre sont prévus.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Mr PUGEAUT au 06 10 38 04 28



**Le bureau se compose de :**

**Mr PUGEAUT Joel : Président**

**Mme SAULNIER Séverine : Vice présidente**

**Mme PERRIER Charlotte : Secrétaire**

**Mme PHILIBERT Raymonde : Vice secrétaire**

**Mr CHARVET Lionel : Trésorier**

**Mme TONY Michelle : Vice Trésorier**

**L'association des Majorettes vous adresse leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.**

## St Bonnet gym

L'association Saint Bonnet Gym compte environ 30 adhérents.

Les cours de yoga sont dispensés par Heejin Jon Jourdiere professeur de yoga à la salle des fêtes de St Bonnet de Joux le mardi de 19h à 20h30 et le vendredi de 19h à 20h30 à la salle d'évolution de la garderie périscolaire de St Bonnet de Joux.

Pour plus de renseignements contacter la présidente DESGEORGES Sandrine au 03 85 59 44 71 (le soir)

**L'association st bonnet gym vous présente ses meilleurs vœux 2016**

## Amicale Laïque

Nous accueillons deux nouveaux membres : Elisabeth TILLIER et Mélina COMTE.

L'association est là pour partager des moments avec les enseignants, les enfants et leurs familles.

Le but principal de celle-ci est de proposer des manifestations comme par exemple cette année : une tombola, 2 lotos, des livres de recettes aux parents avec la photo de leurs enfants, un spectacle de Noël, afin de recueillir des fonds qui permettront de financer notamment les projets de l'équipe éducative mais également de participer au financement en matériel, de prendre en charge des frais liés aux sorties. En fait, nous sommes là pour améliorer la vie de nos enfants au sein de l'école. Alors, venez nous retrouver lors de ces manifestations, participez ainsi au bonheur de nos bambins dans leur milieu scolaire. Nous sommes ouverts à toutes nouvelles idées mais également heureux d'accueillir de nouvelles personnes désirant se joindre à nous.

Contactez l'Amicale Laïque par mail à l'adresse suivante : stbonnetdejoux-amicalelaiq@orange.fr

**Pour cette nouvelle année, l'Amicale Laïque vous souhaite leurs Meilleurs Vœux.**

**Bureau composé : Présidente : Stéphanie DUSSAUGE - Vice-présidente : Estelle VIRICEL**

**Trésorière : Adeline BUSSEUIL - Vice-Trésorier : Renaud RAYBAUD - Secrétaire : Laëtitia RAYBAUD - Vice-secrétaire : Sylvie PAGES**

**Membres : Anne-Laure BONIN, Florence BERNIGAL, Blandine TACAÏL, Stéphanie LORTON, Céline BEAUJARD, Delphine ROUGET, Fabien GATILLE, Sébastien VIRICEL, Cyril LALOUETTE.**

# Amicale des chasseurs

L'effectif de la société est reparti à la hausse : de 18 chasseurs la saison dernière malgré 1 départ, le nombre de sociétaires est passé à 21 dont une femme à qui nous souhaitons la bienvenue. Pour cette saison la direction départementale de l'agriculture et de la forêt nous a attribué 10 bracelets de chevreuil et la fédération des chasseurs 4 bracelets de sanglier. Il faut savoir que ces bracelets ne sont pas gratuits, qu'ils coûtent très cher à la société (non remboursables si pas utilisés). Fin octobre, les 4 bracelets de sanglier ont été utilisés et la palme revient à l'un des doyens (Georges) qui a abattu un magnifique mâle de 96 kg. Félicitations à ce fin tireur ! Une demande de bracelets supplémentaires a été faite pour début décembre. Les renards et les ragondins sont de plus en plus nombreux, pourtant notre garde fait vraiment de gros efforts pour en éliminer le maximum : piégeage, tir, déterrage et nous organisons des battues pour limiter leur prolifération. N'hésitez pas à nous signaler leur présence. Le petit gibier sauvage : lapins, lièvres, perdrix sont devenus presque inexistantes. Nous effectuons des lâchers de faisans, perdrix rouges et grises de tir et il n'est pas rare que des rescapés viennent se ravitailler aux abords des fermes. Cette année, les repas à emporter ont été un véritable succès : plus de 50 inscriptions, ils ne contiennent que des produits de nos chasses cuisinés par un traiteur et livrés en barquette. En avril 2016, sur commande uniquement, il sera possible d'avoir : **les entrées** : galantine de canards sauvages, terrine et pâté en croûte de chevreuil et sanglier, **les plats de viande** : chevreuil et sanglier en sauce, **les légumes** : gratin dauphinois. Vous serez avisé par voie de presse et par affichage de la date des inscriptions. La prochaine manifestation sera notre loto à la salle des fêtes le dimanche 27 décembre 2015. En battues organisées pour éviter un accident toujours fâcheux, nous balisons toutes les routes qui mènent au lieu de chasse (pancartes indiquant une chasse en cours) et nous portons des gilets orange fluo afin de prévenir au mieux les promeneurs et les utilisateurs des chemins forestiers. Ensemble soyons prudent, les chemins communaux peuvent être utilisés par tout le monde, n'hésitez pas à manifester votre présence pour que les chasseurs vous remarquent.



Tous les membres de la société se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne santé et une heureuse année 2016.

Le président, Jacky VIAL

## Les conscrits



Après 1 an d'absence, les conscrits de 1998 sont de retour à Saint Bonnet de Joux. Encore plus nombreux et plus motivés que jamais ! Le bureau accompagné de ses camarades Tristan Viricel, Cédric Nebout, Corentin Bonnet, Corentin Aublanc, Camille Garitaine, Amélie Belout, Christophe Burtin et Manon Burlet forment un groupe de 14 amis d'enfance. Ils vous proposent une tombola qui financera un bal de jeunes en février. Puis, pendant l'été, ils courront la poule en rendant visite à tous les habitants de la commune et des communes voisines. Enfin, le dernier week end d'août, le banquet où seront invitées toutes les classes en 8.

**Les Conscrits vous présentent leurs meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.**

Président : Axel Desplanches - Vice-président : Amaury Vernus - Trésorière : Maureen Pitaud - Trésorier Adjoint : Philippe Gabert  
Secrétaire : Claudine Augé - Secrétaire Adjointe : Corentin Desmurs

# EuroCharolais

L'appellation EuroCharolais regroupe des passionnés de l'aventure diplomatique du Comté du Charolais du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Leur particularité : ils viennent de 9 pays européens (le « G.9 »), les mêmes pays impliqués dans l'histoire du Charolais en 1684.

La « Véloroute Européenne du Téméraire » (\*1) n'est qu'une des futures réalisations des EuroCharolais, après leur site internet (\*2) en décembre 2011, leur livre « L'Aventure Européenne du Charolais » (juin 2014) et avant le retour à l'appellation « Canal du Charolais » et la création du label « Cœur d'Europe » pour tout le Charolais historique.

Le « G.7 » devenu « G.9 » existe depuis 2007, sans cotisation, sans subvention, sans réunion et sans obligation. De plus, il a franchi plusieurs seuils importants. Celui du 250<sup>e</sup> EuroCharolais inscrit, dès juin 2015, celui de la 2750<sup>e</sup> visite du site « EuroCharolais » dès octobre 2015, celui du 250<sup>e</sup> livre acheté, dès l'été 2015, celui du 35<sup>e</sup> élu inscrit (Députés, Sénateur, Conseillers Généraux ou Départementaux et Maires) avant fin août 2015, celui de la 25<sup>e</sup> conférence dans l'automne 2015...

Les correspondants du G.9, les 9 pays impliqués (Autriche, Belgique, Espagne, France, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse, enfin Allemagne et Italie) dans cette Aventure du Charolais historique, ont permis d'en savoir beaucoup plus sur les 10 traités internationaux, sur les 25 souverains qui jouèrent avec notre situation de « Comté » et sur la vie des 20 000 Charolais d'il y a 500 ans dont St Bonnet de Joux.

Pour suivre nos 25 messages annuels ou pour nous aider à trouver ce qui est encore « caché », deux solutions :

1. commencer par lire notre livre « L'AVENTURE EUROPEENNE DU CHAROLAIS »
2. ou feuilleter notre site «EuroCharolais» (\*2).

Les EuroCharolais résident en majorité dans la Cité-même et son canton (65%) et sur le listing du site, vous lirez de plus, tous les noms des correspondants issus des 8 autres pays.

Le fléchage de la Véloroute du Téméraire entamé en Lorraine en 2012, ira de Bruges à Luxembourg puis Nancy et Dijon pour atteindre Charolles suite à nos efforts de 2015. Ce sera donc une véloroute européenne déjà lisible sur le site de son créateur Alain Collot et qui longera le canal et se terminera avec un direct par Champlécy ou par l'option « Boucle Bernard Thévenet » qui passera à Poisson, à Lugny puis au hameau « Le Guidon ». Ledit canal d'ailleurs, pourrait-il retrouver son appellation d'origine, « du Charolais » ? Atteignons-nous le seuil d'un nouvel article sur plus de 25 Bulletins Municipaux en décembre 2015 ? Nous n'en avons obtenu qu'un seul à la Noël 2013 et déjà, 10 à la fin de 2014... Articles qui ont pour but la valorisation du patrimoine historique du Charolais.

Et maintenant, les EuroCharolais visent l'année 2019. Mais alors, pourquoi ?

## F. LAURENT. Coordinateur des EuroCharolais (15/10/2015)

*\* Tout possesseur du livre peut, s'il le demande, devenir lui aussi « EuroCharolais » et recevoir nos messages (25 par an) et faire avancer nos recherches. Et ce n'est pas une obligation de posséder le livre !*

*\*1 <http://www.veloroute-charles-le-temeraire.fr>*

*\*2 <http://fernandlaurent.wix.com/eurocharolais>*

